

***Bienvenue
à l'Université du Littoral Côte d'Opale***

***Bienvenue
au Centre Universitaire du Musée***

***Bienvenue
au Département « Lettres et Arts »***

Au nom du Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale, de M. Thierry RIGAUX, directeur du Centre de Gestion Universitaire de Boulogne-sur-Mer, de M. Jean DEVAUX, directeur du Département « Lettres et Arts », de M. Carl VETTERS, directeur adjoint de la section « Lettres Modernes », de M. DURIER, Responsable de la formation Master – Enseignement (second degré), au nom de tous les enseignants du Département « Lettres et Arts » et des personnels administratifs et techniques, nous vous souhaitons bienvenue et réussite dans votre formation en Lettres Modernes à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

***Une filière bipolaire
dans une jeune université***

En octobre 1991 s'ouvrait à Dunkerque, dans l'antenne de Lille III, la première année du DEUG de Lettres Modernes. A la rentrée 1992, l'Université du Littoral prenait son autonomie : c'est dans le cadre de cette nouvelle réalité que la section de Lettres Modernes s'est développée, d'une part en créant un deuxième site à Boulogne, d'autre part en offrant aux étudiants le projet d'une formation complète.

Cette université multipolaire ambitionne tout à la fois de répondre aux attentes d'un public de proximité et de satisfaire aux exigences d'une réelle formation universitaire, fondée sur un savoir vivant, toujours renouvelé. De ce point de vue, les deux sites de Boulogne et Dunkerque ne forment qu'une seule unité. Cependant, pour des raisons pratiques, certains enseignants exerceront dans une seule ville, d'autres dans les deux. Pour les mêmes raisons, il ne paraît ni possible, ni souhaitable de proposer exactement et dans tous les cas les mêmes enseignements. Ceci ne remet pas en cause la cohérence de l'ensemble.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Les responsables d'année

Sur le plan pédagogique, la formation Master Enseignement second degré 1 et 2 est dotée d'un responsables pédagogiques, nommés parmi les enseignants, qui ont en charge l'organisation et la coordination pédagogique des études du Master 1 et 2, et dont vous trouverez le nom ci-dessous :

MASTER Enseignement Second degré 1 et 2 : Bruno DURIER

Pour tout problème particulier, vous pouvez contacter ces responsables sur rendez-vous préalablement pris auprès du secrétariat pédagogique.

La bibliothèque universitaire

La bibliothèque sera un outil très important pour votre travail personnel. Cette bibliothèque est située au 21, rue Saint-Louis. Vous y trouverez des périodiques, des ouvrages de référence (qui sont à consulter sur place), des ouvrages de prêt, et vous pourrez avoir accès lors de vos recherches aux divers sites Internet.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque (durant l'année universitaire) :

du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00 et le samedi matin de 09h00 à 12h45

La maison de l'étudiant (MDE)

Coordonnées : 10, rue des Carreaux, 62200 Boulogne-sur-Mer
Tél. : 03.21.30.40.40 – Fax : 03.21.30.40.62

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 09h00 à 18h00
le vendredi de 09h00 à 17h00

Service logement : rue du Vivier (Tél. : 03.21.33.65.70)

Infirmierie : le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
le vendredi de 09h00 à 12h00

Assistante sociale : le lundi et le mercredi de 09h00 à 12h00 sans rendez-vous
le jeudi de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous

Le bar : ouvert tous les jours de 09h00 à 18h00, le bar de la MDE propose des boissons et offre aux étudiants la possibilité de réchauffer leur repas.

Le secrétariat pédagogique

Pour toute question d'ordre administratif ou pédagogique, vous serez accueillis au secrétariat pédagogique du Centre Universitaire du Musée par Christian RATEL. N'hésitez pas à le contacter en cas de difficulté particulière ***non sans avoir consulté au préalable les différents panneaux d'affichage***, où se trouve peut-être déjà la réponse à vos questions, et en respectant les horaires d'ouverture aux étudiants.

Horaires d'ouverture aux étudiants du secrétariat pédagogique

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

mercredi : *fermé*

Nous vous demandons de veiller *scrupuleusement* à communiquer le plus vite possible au secrétariat pédagogique tout changement survenant en cours d'année dans votre situation : déménagement, changement d'adresse, changement d'état civil, etc. Cette actualisation des informations vous concernant s'avère particulièrement précieuse au moment des examens : l'étudiant ayant omis ou négligé de nous signaler son déménagement, par exemple, peut difficilement espérer recevoir en temps voulu et à la bonne adresse une information importante et urgente !

Étudiants boursiers

Les directives ministérielles précisent que « **en application de l'article 2 du décret n° S1-445 du 16 Avril 1951, l'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés et aux stages obligatoires prévus par la réglementation doivent être vérifiées** ».

Représentation des étudiants au Conseil de Département

Les étudiants sont représentés par deux étudiants élus pour une période de deux ans.

Evaluation de la formation

Une évaluation de la formation, sous forme de questionnaires anonymes, a lieu en fin d'année universitaire. Il est souhaitable qu'un grand nombre d'étudiants s'expriment à cette occasion. Le Conseil de Département essaie, dans la mesure du possible, de tenir compte des remarques effectuées.

Chaque année, l'Université du Littoral Côte d'Opale organise par ailleurs l'évaluation partielle de son offre de formation et des dispositifs universitaires. En 2012-2013, les enseignements de Licence 3, Licence Professionnelle, deuxième année des masters professionnels et masters recherche seront évalués. Les responsables de formations vous solliciteront en fin d'année universitaire pour répondre à un questionnaire en ligne. Merci de répondre favorablement à cette sollicitation. Vos avis nous permettront d'améliorer le fonctionnement de l'Université.

Quelles orientations ? Quelles compétences ?

Principalement destinée aux futurs professeurs de Lettres, à tous ceux qui ont la passion de la littérature et de la recherche en sciences humaines, la formation de Lettres Modernes n'en convient pas moins spécialement aux étudiants qui s'orientent vers le Professorat des Écoles, dans la mesure où la pratique des textes littéraires et l'analyse de la langue développent des capacités essentielles pour un enseignant généraliste de l'école primaire.

La formation de Lettres Modernes s'inscrit également dans tous les cursus conduisant aux métiers de communication, de la culture et de l'information (débouchés de plus en plus nombreux). Les études de lettres, en s'attachant aux diverses formes par lesquelles le monde est perçu, décrit, raconté, développent une capacité générale à lire et à exprimer les problèmes de société.

Le tutorat : une aide méthodologique et pédagogique

Des étudiants confirmés choisis pour leurs qualités académiques et personnelles vous soutiennent dans votre première année à l'université. Ils vous aident à comprendre la méthode et la culture générale des études de Lettres Modernes, vous expliquent comment mieux organiser votre travail, créer vos fiches, proposent une aide aux devoirs en ancien français, en grammaire, en latin, en linguistique, en littérature, en stylistique. Ils répondent à vos questions et vous proposent des séances de révision théorique et d'entraînement aux examens. Le contenu des séances s'adapte à vos besoins : faites-les connaître !

Le programme des séances est affiché d'une semaine à l'autre, sur le panneau réservé aux Lettres Modernes.

CALENDRIER 2012-2013
(Sous réserve de modifications)

Rentrée : Lundi 10 septembre 2012

Vacances de la Toussaint : Du samedi 27 octobre après les cours au lundi 5 novembre au matin

Vacances de Noël : Du samedi 22 décembre 2012 après les cours au lundi 7 janvier 2013 au matin

Vacances d'hiver : Du samedi 16 février 2013 après les cours au lundi 25 février 2013 au matin

Vacances de Pâques : Du samedi 13 avril 2013 après les cours au lundi 29 avril 2013 au matin

Jours fériés :

- Jeudi 1^{er} novembre 2012 (Toussaint)
- Dimanche 11 novembre 2012 (Armistice 1918)
- Lundi 1 avril 2013 (Pâques)
- Mardi 1^{er} mai 2013 (fête du travail)
- jeudi 8 mai 2013 (fin de la guerre 39/45)
- Jeudi 9 mai 2013 (Ascension)
- Lundi 20 mai 2013 (Pentecôte)
- Dimanche 14 juillet 2013 (Fête nationale)

1^{re} session

Examens 1^{re}, 2^e et 3^e année de Licence

Premier semestre :

Semaine de révisions et rattrapage : Du lundi 10 décembre 2012 au vendredi 14 décembre 2012

Epreuves écrites et orales : Du lundi 17 décembre au vendredi 21 décembre 2012 et du mercredi 9 janvier 2013 au vendredi 18 janvier 2013

Second semestre :

Semaine de révisions et rattrapage : Du lundi 06 mai 2013 au vendredi 10 mai 2013

Epreuves écrites et orales : Du lundi 13 mai 2013 au vendredi 31 mai 2013

Jury 1^{re} session : semaine du lundi 3 juin 2013 au vendredi 07 juin 2013

2^e session (session de rattrapage)

Semaine de disposition pédagogique particulière (DPP) : du lundi 10 juin 2013 au vendredi 14 juin 2013

Epreuves écrites et orales : du lundi 17 juin 2013 au vendredi 28 juin 2013

Jury 2^e session : semaine du lundi 1 juillet 2013 au vendredi 05 juillet 2013

Journée portes ouvertes : février 2013

Colloques :

L'écrivain et son peintre, Dunkerque, 22-23 novembre 2012

Ecrire la peinture, peindre la littérature, Dunkerque, 13 mars 2013

La Bibliothèque universitaire (ou comment se donner des atouts pour réussir ses études)

Des livres : la Bulco met à votre disposition des milliers de livres, dont beaucoup concernent directement votre licence. Vous pouvez y lire les auteurs étudiés, mais aussi consulter et emprunter des manuels qui synthétisent les connaissances présentées lors des cours. Voici quelques exemples :

- Bergez Daniel (dir.), *Précis de littérature française*. 2^e éd. Paris : Armand Colin, 2009, 350 p. (Lettres sup.) - cote de classement : 840.9 BER p
- Labbe Stéphane, *La poésie : rhétorique, registres, courants littéraires et poésies francophones*. Paris : Ellipses, 2009, 239 p. (Culture fiches) - cote de classement : 808.1 LAB p
- Schott-Bourget Véronique, *Approches de la linguistique*. Paris : Armand Colin, 2009, 126 p. (128) - cote de classement : 410 SCH a
- Fontanier Jean-Michel, *Le latin en quinze leçons*. 2^e éd. Rennes : PUR, 2007, 309 p. (Etudes anciennes) - cote de classement : 475 FON 1

Des DVD : la Bulco propose un fonds particulièrement bien développé de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.

Des abonnements internet (consultables depuis chez vous) : la Bulco vous permet d'accéder à une encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours : l'encyclopédie Universalis. La presse francophone est consultable sur Europresse, non seulement les principaux titres français mais aussi des magazines plus culturels tels que Diapason, Le Film français ou encore Lire. Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. A l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)... Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.

Téléphone : 03 21 99 41 30 – bulco@univ-littoral.fr –

UN BON CONSEIL

Le témoignage de vos camarades étudiants des années précédentes, ainsi que les résultats des examens, nous permettent d'insister sur l'importance de la **précocité** et de la **régularité** du travail : en décembre, il est déjà trop tard pour commencer à découvrir le lourd programme de littérature, de linguistique ou d'ancien français ; il est tout aussi irréaliste d'espérer réussir l'épreuve de langue vivante en ne se remettant sérieusement à l'anglais (ou à l'allemand ou à l'espagnol) qu'en février. **C'est dès la rentrée universitaire qu'il faut préparer sa réussite !**

D'autre part, pour ce qui est de la littérature, il est indispensable que vous ne vous limitiez pas aux œuvres au programme. **Vous devez vous forger progressivement une culture générale**, fondée sur la découverte des grands textes de notre patrimoine. Cela est particulièrement vrai **pour ceux qui envisagent de se présenter au CAPES**, concours qui réclame une connaissance approfondie des œuvres majeures. Ce savoir ne peut s'acquérir en un an. Il requiert une lecture quotidienne, assidue, et ce **dès la première année**. Voici, pour ceux qui souhaiteraient être guidés dans leur choix, quelques suggestions de lecture. Il ne s'agit pour nous ni d'être exhaustifs ni d'être limitatifs, mais de rappeler quelques textes consacrés dont la connaissance est traditionnellement attendue de l'étudiant de Lettres.

La Chanson de Roland

MARIE DE FRANCE : *Les Lais*

BEROUL et THOMAS D'ANGLETERRE : *Le Roman de Tristan*

CHRETIEN DE TROYES : *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*

RUTEBEUF : *Poésies*

FROISSART : *Chroniques*

CHARLES d'ORLEANS : *Rondeaux et Ballades*

VILLON : *Œuvres poétiques*

COMMYNES : *Mémoires*

MAROT : *L'Adolescence clémentine*

RABELAIS : *Pantagruel, Gargantua*

DU BELLAY : *Les Regrets*

RONSARD : *Les Amours*

MONTAIGNE : *Les Essais*

AGRIPPA D'AUBIGNE : *Les Tragiques*

CORNEILLE : *L'Illusion comique*, les grandes Tragédies

LA ROCHEFOUCAULD : *Maximes*

MOLIERE : *Dom Juan, Le Misanthrope*, etc.

RACINE : les Tragédies

LA FONTAINE : *Fables*

PASCAL : *Pensées*

MME DE LA FAYETTE : *La Princesse de Clèves*

LA BRUYERE : *Les Caractères*

BOSSUET : *Oraisons funèbres*

MONTESQUIEU : *Les Lettres persanes*

MARIVAUX : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard,*

La Seconde Surprise de l'Amour

PREVOST : *Manon Lescaut*

VOLTAIRE : *Zadig, Micromégas, Candide*

DIDEROT : *Le Neveu de Rameau, Jacques le fataliste*

BEAUMARCHAIS : *Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro*

LACLOS : *Les Liaisons dangereuses*

ROUSSEAU : *Les Confessions*

LAMARTINE : *Méditations poétiques*

BALZAC : *La Peau de chagrin, Le Père Goriot, Eugénie Grandet*

STENDHAL : *Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme*

HUGO : *Hernani, Ruy Blas, Les Contemplations*

MUSSET : *Les Caprices de Marianne, Lorenzaccio, Les Nuits*

NERVAL : *Les Filles du feu*

BAUDELAIRE : *Les Fleurs du Mal*

FLAUBERT : *Madame Bovary, L'Education sentimentale*

VERLAINE : *Poèmes saturniens*

ZOLA : *L'Assommoir, Germinal, L'Œuvre*

MAUPASSANT : *Une Vie, Bel-Ami, Le Horla*

RIMBAUD : *Illuminations*

MALLARME : *Poésies*

BARBEY D'AUREVILLY : *Les Diaboliques*

APOLLINAIRE : *Alcools*

PROUST : *Du côté de chez Swann*

VALERY : *Charmes*

GIDE : *Les Caves du Vatican, Les Faux-Monnayeurs*

MAURIAC : *Thérèse Desqueyroux*

BRETON : *Nadja*

CLAUDEL : *Tête d'or, Le Soulier de satin*

GIONO : *Regain*

CELINE : *Voyage au bout de la nuit*

MALRAUX : *La Condition humaine*

GIRAUDOUX : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*

BERNANOS : *Journal d'un curé de campagne*

SARTRE : *La Nausée, Les Mains sales, Les Mots*

PONGE : *Le Parti pris des Choses*

CAMUS : *L'Etranger, La Peste, La Chute*

SAINT-JOHN PERSE : *Vents*

CHAR : *Fureur et Mystère*

IONESCO : *La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt*

BECKETT : *En attendant Godot*

ROBBE-GRILLET : *Les Gommages*

BUTOR : *La Modification*

DURAS : *Moderato Cantabile*

SARRAUTE : *Le Planétarium*

PEREC : *La Vie mode d'emploi*

Prenez aussi l'habitude de consulter régulièrement l'un ou l'autre des manuels de littérature (il y en a d'excellents à la B.U.), utiles pour replacer chaque écrivain dans un contexte historique, économique, idéologique, artistique, et pour s'assurer un savoir minimal sur les auteurs moins importants et moins connus de vous.

N'oubliez pas enfin que les ouvrages critiques, dont la lecture vous est recommandée lors des premiers cours, doivent être considérés comme faisant partie intégrante du programme. Vous devez vous efforcer d'en lire le plus grand nombre, afin d'apprendre à vous interroger sur le fait littéraire et d'accéder à une meilleure compréhension de la portée de chaque œuvre.

Les conférences et les colloques organisés par le laboratoire *Modalités du fictionnel* font partie intégrante de la formation de Lettres Modernes. Les étudiants sont dès lors invités à assister aux manifestations scientifiques organisées tout au long de l'année universitaire.

CERTIFICAT DE COMPETENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CLES 1 ET CLES 2)

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS**, **ALLEMAND**, ou **ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

- * Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus).
- * Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).
- * Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclut un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont

dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

A partir de l'année 2012-2013, les candidats au CLES obtiendront un bonus en cas de validation d'au moins deux compétences. Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

CLES 1	Bonus	CLES 2	Bonus
CLES validé (4 compétences)	16	CLES validé (4 compétences)	19
3 compétences validées	13	3 compétences validées	16
2 compétences validées	11	2 compétences validées	13
1 compétence validée	0	1 compétence validée	0
0 compétence validée	0	0 compétence validée	0

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc...). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.

CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Dates des épreuves au CLES 2012-2013 :

CLES 1 : espagnol & allemand : 01/02/2013 - anglais : 08/02/2013

CLES 2 : espagnol & allemand : 03/04/2013 - anglais : 05/04/2013

CONTACTS

*** CGU BOULOGNE :**

Responsable : Jean-François Brouttier

Secrétariat :

cles.boulogne@univ-littoral.fr

*** CGU CALAIS :**

Responsable : Robin Adams-Mayhew

Secrétariat : Audrey PIGERRE (03.21.46.36.00), bâtiment C, à côté du secrétariat pédagogique.

accueil.CGUCalais@univ-littoral.fr

*** CGU DUNKERQUE :**

Responsable : Franck Vindevogel

Secrétariat LEA :

LEA.Dunkerque@univ-littoral.fr

*** CGU ST OMER :**

Responsable : Séverine Bouteiller

Secrétariat : Magali NION (03.21.38.87.06), IUT de St Omer/Longuenesse, 1er Etage.

scolarite-so@univ-littoral.fr

STAGE HORS CURSUS

Le décret n° 2010-956 paru au Journal Officiel du 25 août 2010 vise à mieux encadrer les stages hors cursus. Ainsi, en plus du stage obligatoire en deuxième année de Lettres modernes, il vous est possible d'effectuer un stage complémentaire dans le cadre de votre formation. Une convention de stage sera alors établie entre chaque partenaire. Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous rapprocher du Directeur du Département Lettres et Arts, de votre Directrice des études et/ou de votre Président de jury.

1) Dans le cadre d'une formation complémentaire, d'une réorientation, ou d'une prise de contact avec le milieu professionnel, l'étudiant peut, à son initiative, proposer de faire un stage en entreprise, en école, en université, en structure associative, en laboratoire universitaire ou dans une structure de formation.

2) Ces stages doivent avoir une thématique cohérente avec le cursus en cours. Ils doivent pouvoir être considérés comme une découverte du milieu professionnel, sinon comme une professionnalisation. Avant établissement de la convention de stage, le choix du stage est validé par le Directeur du Département, la Directrice des études ou le Président de jury de l'année où est inscrit l'étudiant.

3) Le stage est évalué. Il fera l'objet de la rédaction d'un rapport écrit. La note obtenue sera comptabilisée en unité d'ouverture ou en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5 % du total des points, selon la durée du stage et selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points de bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5 % du total des points.

4) Ces stages sont réalisables soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé).

5) La durée du stage massé pourra varier de 1 à 2 semaines (stage d'observation) et jusqu'à 8 semaines. Le stage filé (1 jour par semaine en dehors des horaires des cours) pourra durer de 2 semaines à 8 mois.

6) Les conditions de rétributions financières par la structure d'accueil sont celles appliquées lors des stages traditionnels.

<p style="text-align: center;">LE SYSTEME LMD (Licence – Master – Doctorat)</p>

L'ESPACE EUROPEEN D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A la suite des rencontres des Ministres de l'Education des différents pays européens à la Sorbonne en 1998 et à Bologne en 1999, la création d'un espace universitaire européen a été fortement encouragée. Certes, la mobilité étudiante et professorale existait, notamment grâce aux programmes d'échanges (Erasmus, Socrates), mais il fallait aller plus loin pour la développer et permettre la construction de parcours pluridisciplinaires. Une harmonisation européenne des systèmes d'enseignement était donc nécessaire. Plusieurs décrets ont été publiés au printemps 2002. Désormais, les universités françaises bénéficient de nouvelles possibilités d'initiatives pour organiser leurs formations et leurs diplômes en cohérence avec l'Europe de l'enseignement supérieur.

Principes généraux

L'application nationale aux études supérieures et aux diplômes nationaux de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur se caractérise par :

- 1° une architecture des études fondée principalement sur les trois grades de Licence, Master et Doctorat ;
- 2° une organisation des formations en semestres et en unités d'enseignement ;
- 3° la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables, dit « système européen de crédits » ou ECTS (European Credit Transfert System) ;

4° la délivrance d'une annexe descriptive aux diplômes dite « supplément au diplôme » afin d'assurer, dans le cadre de la mobilité internationale, la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises.

L'unité d'enseignement et les crédits

Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens pour le niveau d'études concerné. Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir cette unité. L'évaluation de cette charge totale de travail tient compte non seulement du volume horaire de la matière, mais également du travail personnel demandé, des stages, mémoires, projets et autres activités. Les crédits obtenus correspondent à des connaissances et à des expériences acquises (stage par exemple). Ils sont capitalisables et peuvent être obtenus quels que soient le rythme et la durée des études (sur la base d'une durée minimum). Le système de crédits assure facilement la capitalisation et la possibilité de transférer des acquis. Il favorise ainsi la mobilité européenne, qu'il s'agisse d'étudiants français partant faire des études à l'étranger ou le contraire.

L'obtention des grades

- La Licence est attribuée aux étudiants qui obtiennent 180 crédits au-delà du baccalauréat, soit 6 semestres de 30 crédits.
- Le Master requiert 300 crédits au-delà du baccalauréat.
- Le Doctorat nécessitera la soutenance d'une thèse au-delà du Master.

MODALITES D'EXAMEN DE LA LICENCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Pour chaque semestre, deux sessions d'examen sont organisées : la seconde session se déroule en septembre. Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unité d'enseignement). Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Chaque cours de la Licence de Lettres modernes équivaut à une UE. Les UE sont capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

Validation – Capitalisation – Compensation

Une UE (Unité d'enseignement) est acquise :

- dès lors que la note obtenue pour cette UE est égale ou supérieure à 10/20 ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée. Une UE acquise ne peut être repassée

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (note égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (note égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

Compensation entre les années qui composent le diplôme :

- pour le diplôme intermédiaire de DEUG, la deuxième année de licence compense la première année, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la note de 10/20 en deuxième année ;

- pour le diplôme de Licence, la troisième année de licence compense la première et la deuxième année, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la note de 10/20 en troisième année.

La compensation est donc possible aux trois niveaux suivants :

- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement ;

- entre les années qui composent le diplôme, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme.

Situation des étudiants issus d'un autre établissement

Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme LMD seront prises en compte si le parcours est compatible. Une note administrative de 10/20 sera attribuée aux autres étudiants post bac.

Bonus

Toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal, donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Quel que soit le nombre d'options facultatives, le bonus ne peut dépasser 5% du total des points. Le bonus est conservé pour la seconde session, mais ne peut en aucun cas être conservé d'une année sur l'autre.

La prise en compte du bonus est semestrielle. Dès le début de chaque semestre, les étudiants sont tenus de spécifier au secrétariat la nature des cours choisis en bonus.

Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante. En cas d'inscription simultanée dans deux années consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

Jury

Un jury est nommé par année d'études. Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ». Des points de jury peuvent être attribués dans le cadre de chaque délibération.

Contrôle continu

Au cas où les modalités d'examen prévoient un examen terminal, les notes obtenues en cours de semestre ne peuvent en aucun cas se substituer à la note obtenue lors de l'examen terminal. Le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant. La règle dite du « supérieur » vaut pour les deux sessions.

Exemple d'énoncé d'une règle du supérieur :
(d'autres modalités de calcul sont envisageables)

e = examen final p = contrôle continu E = Note retenue
si e supérieur ou égal à p, alors E = e
si e inférieur ou égal à p, alors E = $\frac{(2 \times e) + p}{3}$

Deuxième session

En cas d'échec à la première session, l'étudiant garde définitivement le bénéfice de l'ensemble de ses notes.

L'étudiant n'est pas tenu de se présenter à une épreuve pour autant qu'il puisse justifier d'une note obtenue dans cette matière durant l'année en cours ou les années antérieures.

L'étudiant qui souhaiterait cependant repasser une matière perd le bénéfice de sa note. La note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. **Quel que soit le cas de figure, c'est toujours la dernière note qui compte.**

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé la totalité des quatre semestres, **sous réserve qu'il ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme (L2).** En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé la totalité compensée des six semestres, **sous réserve qu'il ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme (L3).**

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la Licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Absence

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé. L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à une épreuve au moins et a obtenu une note supérieure à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais comme « ajourné ». Un étudiant n'ayant jamais obtenue de note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation, sauf en cas d'absence justifiée. La note zéro sera alors saisie. Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note zéro, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

La présence aux examens des étudiants boursiers est obligatoire.

Exigences formelles

Tout travail écrit suppose qu'on respecte :

- les règles orthographiques
- la syntaxe
- la lisibilité, tant du point de vue de la graphie que de la présentation générale (paragraphes clairement composés, lignage régulier...).

Toute copie enfreignant ces règles sera notée en dessous de la moyenne.

Unité d'ouverture

Chacun des six semestres de la Licence comporte une Unité d'ouverture. Outre les options figurant au programme de Lettres, les étudiants sont autorisés à choisir l'un ou l'autre enseignement en rapport avec leur parcours professionnel. Ils devront toutefois pour ce faire **obtenir l'accord préalable du président de jury.**

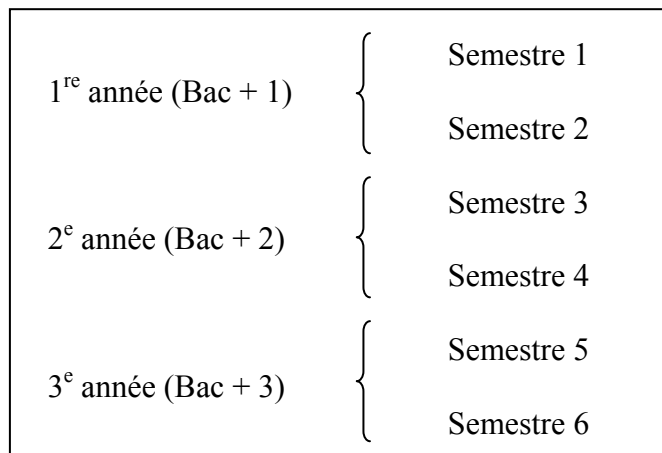
Cas particulier

Le second semestre en latin (latin 2) s'inscrit dans la continuité du premier semestre (latin 1). Dans le cas où les UE correspondantes n'ont pas été acquises, la prise en compte des résultats se fera de la façon suivante :

- si la note est supérieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant garde les deux notes,
- si la note est supérieure à 10 en juin et inférieure à 10 en janvier, l'étudiant garde la note de juin pour les deux épreuves du 1^{er} et du 2^e semestre en septembre,
- si la note est supérieure à 10 en janvier et inférieure à 10 en juin, l'étudiant passe une épreuve de 2^e semestre en septembre,
- si la note est inférieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant passe une épreuve unique en septembre, portant sur les acquis de l'année entière. Elle sera donc la même que l'épreuve de second semestre évoquée au cas précédent.

Les cinq parcours de la Licence

Domaine de formation Lettres et Langues
Mention Licence Lettres Modernes



Parcours 1 (P1)	Parcours 2 (P2)	Parcours 3 (P3)	Parcours 4 (P4)	Parcours 5 (P5)
RECHERCHE – CAPES	CAPE	MINEURE – FLE	MINEURE – HISTOIRE	MINEURE Anglais – Allemand – Espagnol
6 SEMESTRES	6 SEMESTRES	6 SEMESTRES	6 SEMESTRES	6 SEMESTRES

Organisation pédagogique

À l'issue d'un parcours commun de première année, l'étudiant a la possibilité de choisir cinq parcours aux finalités différentes suivant son projet professionnel :

Parcours 1 « Recherche-CAPES » : préparation au CAPES de Lettres modernes ou à la première année de Master Recherche « Langues, Littératures et Civilisations ».

Parcours 2 « CAPE » : préparation au CAPE (Professorat des écoles) ou à la première année de Master Recherche « Langues, Littératures et Civilisations ».

Parcours 3 Mineure « FLE » : préparation à la première année de Master professionnel, section FLE ou à la première année de Master Recherche « Langues, Littératures et Civilisations ».

Parcours 4 Mineure « Histoire » : préparation au PLP2 Lettres – Histoire ou à la première année de Master Recherche « Langues, Littératures et Civilisations ».

Parcours 5 Mineure « Anglais / Allemand / Espagnol » : préparation au PLP2 Lettres – Langues ou à la première année de Master professionnel « Lettres et Langues en contexte professionnel, mention Langues et Technologies ».

	Cours	TD	ECTS
Semestre 1 : Commun à tous les parcours (dispositif de réorientation prévu)			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			
PC 1.1 Littérature comparée	9	12	3
PC 1.2 Poésie	18	24	4
PC 1.3 Latin		18	3
<u>UE méthodologique</u>			
PC 1.4 Méthodologie du travail universitaire	12	12	4
<u>UE de professionnalisation</u>			
PC 1.5 Construction du projet professionnel	6	6	2
PC 1.6 Expression écrite et orale 1 : Maîtrise des outils syntaxiques et grammaticaux		24	3
PC 1.7 Culture générale 1 : Histoire culturelle de la Francophonie	12	12	3
PC 1.8 Langue vivante 1 : écrit (au choix : anglais – allemand – espagnol)		24	3
PC 1.9 Informatique 1 : Compétences numériques		24	3
PC 1.10 Unité d'ouverture 1 : LV2, autre option		24	2
Semestre 2 : Commun à tous les parcours			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			
PC 2.1 L'invention du roman	12	12	3
PC 2.2 TD roman	12	12	3
PC 2.3 Latin		24	3
PC 2.4 Ancien français	9	9	3
<u>UE de professionnalisation</u>			
PC 2.5 Expression écrite et orale 2 : Techniques d'expression	12	12	3
PC 2.6 Culture générale 2 : Civilisation et culture littéraire	12	12	3
PC 2.7 Culture générale 3 : Initiation à la dynamique des langues	12	12	3
PC 2.8 Langue vivante 2 : oral (au choix : anglais – allemand – espagnol)		24	3
PC 2.9 Informatique 2 : Projet numérique		24	2
PC 2.10 Méthodologie documentaire		6	1
PC 2.11 Unité d'ouverture 2 : LV2, autre option		24	3

PARCOURS RECHERCHE - CAPES

Programme Licence Lettres modernes 2^{ème} année

	Cours	TD	ECTS
Parcours 1 (P1) Recherche - CAPES			
Semestre 3			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			18
P1 3.1 Textes classiques	18	18	3
P1 3.2 Textes modernes	18	18	3
P1 3.3 Littérature et peinture	12	12	3
P1 3.4 Linguistique	12	12	3
P1 3.5 Latin		24	3
P1 3.6 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			12
P1 3.7 Didactique du français	12	12	3
P1 3.8 Culture générale 4 : Culture cinématographique	12	12	3
P1 3.9 Langue vivante 3 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P1 3.10 Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3
Semestre 4			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			20
P1 4.1 Théâtre	12	18	4
P1 4.2 Littérature comparée	12	12	3
P1 4.3 Ancien français	12	12	3
P1 4.4 Linguistique	12	12	4
P1 4.5 Latin		24	3
P1 4.6 Stylistique	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			10
P1 4.7 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4
P1 4.8 Langue vivante 4 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P1 4.9 Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes 3^{ème} année

	Cours	TD	ECTS
Parcours 1 (P1) Recherche - CAPES			
Semestre 5			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			24
P1 5.1 Critique	12	12	3
P1 5.2 Littérature française 1	15	15	4
P1 5.3 Littérature française 2	15	15	4
P1 5.4 Littérature française 3	15	15	4
P1 5.5 Linguistique	12	12	3
P1 5.6 Latin		24	3
P1 5.7 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			6
P1 5.8 Langue vivante 5 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P1 5.9 Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	3
Semestre 6			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			21
P1 6.1 Littérature comparée	15	15	3
P1 6.2 Littérature française 4	15	15	3
P1 6.3 Littérature française 5	15	15	3
P1 6.4 Linguistique 2	12	12	4
P1 6.5 Ancien français	12	12	4
P1 6.6 Latin		24	4
<u>UE de professionnalisation</u>			9
P1 6.7 Pré-CAPES		24	3
P1 6.8 Langue vivante 6 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P1 6.9 Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	3

PARCOURS CAPE

Programme Lettres modernes Licence 2^{ème} année

Parcours 2 (P2) CAPE	Cours	TD	ECTS
Semestre 3			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			18
P2 3.1 Textes classiques	18	18	3
P2 3.2 Textes modernes	18	18	3
P2 3.3 Littérature et peinture	12	12	3
P2 3.4 Linguistique	12	12	3
P2 3.5 Latin		24	3
P2 3.6 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			12
P2 3.7 Didactique du français	12	12	3
P2 3.8 Culture générale 4 : Culture cinématographique	12	12	3
P2 3.9 Langue vivante 3 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P2 3.10 Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3
Semestre 4			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			20
P2 4.1 Théâtre	12	18	4
P2 4.2 Littérature comparée	12	12	3
P2 4.3 Ancien français	12	12	3
P2 4.4 Linguistique	12	12	4
P2 4.5 Latin		24	3
P2 4.6 Stylistique	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			10
P2 4.7 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4
P2 4.8 Langue vivante 4 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P2 4.9 Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes 3^{ème} année

Parcours 2 (P2) CAPE	Cours	TD	ECTS
Semestre 5			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			21
P2 5.1 Critique	12	12	3
P2 5.2 Littéraire française 1	15	15	4
P2 5.3 Littéraire française 2	15	15	4
P2 5.4 Linguistique	12	12	3
P2 5.5 Ancien Français	12	12	3
P2 5.6 Latin		24	
<u>UE de professionnalisation</u>			9
P2 5.7 Mathématiques		24	3
P2 5.8 Langue vivante 5 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P2 5.9 Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	3
Semestre 6			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			24
P2 6.1 Littérature comparée	15	15	3
P2 6.2 Littérature française 3 (cours du semestre 5)	15	15	3
P2 6.3 Littérature française 4	15	15	3
P2 6.4 Littérature française 5	15	15	3
P2 6.5 Linguistique	12	12	4
P2 6.6 Ancien français	12	12	4
P2 6.7 Latin		24	4
<u>UE de professionnalisation</u>			6
P2 6.8 Langue vivante 6 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P2 6.9 Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	3

PARCOURS FLE

Programme Licence Lettres modernes 2^{ème} année

Parcours 3 (P3) Mineure FLE	Cours	TD	ECTS
Semestre 3			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			18
P3 3.1 Textes classiques	18	18	3
P3 3.2 Textes modernes	18	18	3
P3 3.3 Littérature et peinture	12	12	3
P3 3.4 Linguistique	12	12	3
P3 3.5 Latin		24	3
P3 3.6 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			12
P3 3.7 Didactique du français	12	12	3
P3 3.8 Culture générale 4 : Culture cinématographique	12	12	3
P3 3.9 Langue vivante 3 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P3 3.10 Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3
Semestre 4			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			20
P3 4.1 Théâtre	12	18	4
P3 4.2 Littérature comparée	12	12	3
P3 4.3 Ancien français	12	12	3
P3 4.4 Linguistique	12	12	4
P3 4.5 Latin		24	3
P3 4.6 Stylistique	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			10
P3 4.7 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4
P3 4.8 Langue vivante 4 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P3 4.9 Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes 3^{ème} année

Parcours 3 (P3) Mineure FLE	Cours	TD	ECTS
Semestre 5			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			20
P3 5.1 Critique	12	12	4
P3 5.2 Option littéraire 1 (choix entre 3 programmes)	15	15	3
P3 5.3 Option littéraire 2 (choix entre 3 programmes)	15	15	3
P3 5.4 Linguistique	12	12	4
P3 5.5 Ancien Français	12	12	3
P3 5.6 Latin		24	
<u>UE de professionnalisation</u>			10
P3 5.7 Contexte pédagogique du FLE	12	12	4
P3 5.8 Langue vivante 5 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P3 5.9 Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	3
Semestre 6			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			14
P3 6.1 Littérature comparée	15	15	4
P3 6.2 Littérature française 4	15	15	3
P3 6.3 Littérature française 5	15	15	3
P3 6.4 Linguistique	12	12	4
<u>UE de professionnalisation</u>			16
P3 6.5 Didactique du FLE	12	12	3
P3 6.6 Théories de l'apprentissage		12	2
P3 6.7 Civilisation française	12		2
P3 6.8 Culture et littérature françaises	12	12	3
P3 6.9 Langue vivante 6 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P3 6.10 Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	3

PARCOURS Mineure HISTOIRE

Programme Licence Lettres modernes 2^{ème} année

Parcours 4 (P4) Mineure HISTOIRE	Cours	TD	ECTS
Semestre 3			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			15
P4 3.1 Textes classiques	18	18	3
P4 3.2 Textes modernes	18	18	3
P4 3.3 Linguistique	12	12	3
P4 3.4 Latin		24	3
P4 3.5 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			15
P4 3.6 Didactique du français	12	12	3
P4 3.7 Histoire 1	12	12	3
P4 3.8 Histoire 2	12	12	3
P4 3.9 Langue vivante 3 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P4 3.10 Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3
Semestre 4			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			14
P4 4.1 Théâtre	12	18	4
P4 4.2 Ancien français	12	12	3
P4 4.3 Une matière au choix : Linguistique, Latin	12	12	4
P4 4.4 Stylistique	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			16
P4 4.5 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4
P4 4.6 Histoire 3	12	12	3
P4 4.7 Histoire 4	12	12	3
P4 4.8 Langue vivante 4 : oral (anglais, allemand, espagnol)		24	3
P4 4.9 Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes 3^{ème} année

Parcours 4 (P4) Mineure HISTOIRE	Cours	TD	ECTS
Semestre 5			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			14
P4 5.1 Critique	12	12	3
P4 5.2 Option littéraire 1 (choix entre 3 programmes)	15	15	4
P4 5.3 Option littéraire 2 (choix entre 3 programmes)	15	15	4
P4 5.4 Linguistique, Latin, Ancien français (une matière à choisir parmi ces trois cours)	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			16
P4 5.5 Histoire 5	12	12	4
P4 5.6 Histoire 6	12	12	4
P4 5.7 Langue vivante 5 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	2
P4 5.8 Option historique	12	12	4
P4 5.9 Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	2
Semestre 6			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			14
P4 6.1 Littérature comparée	15	15	4
P4 6.2 Littérature française 4	15	15	3
P4 6.3 Littérature française 5	15	15	3
P4 6.4 Linguistique, Ancien français, Latin (une matière à choisir parmi ces trois cours)	12	12	4
<u>UE de professionnalisation</u>			16
P4 6.5 Histoire 7	12	12	4
P4 6.6 Histoire 8	12	12	4
P4 6.7 Pré-CAPES		24	3
P4 6.8 Langue vivante 6 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P4 6.9 Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	2

PARCOURS Mineure ANGLAIS/ESPAGNOL/ALLEMAND

Programme Licence Lettres modernes 2^{ème} année

	Cours	TD	ECTS
Parcours5 (P5) Mineure ANGLAIS/ESPAGNOL/ALLEMAND			
Semestre 3			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			15
P5 3.1 Textes classiques	18	18	3
P5 3.2 Textes modernes	18	18	3
P5 3.3 Linguistique	12	12	3
P5 3.4 Latin		24	3
P5 3.5 Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			15
P5 3.6 Didactique du français	12	12	3
P5 3.7 Langue 1 (LV1)	12	12	3
P5 3.8 Langue 2 (LV1)	12	12	3
P5 3.9 Deuxième langue vivante : écrit		24	3
P5 3.10 Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3
Semestre 4			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			14
P5 4.1 Théâtre	12	18	4
P5 4.2 Une matière au choix : Ancien français, latin	12	12	3
P5 4.3 Linguistique	12	12	4
P5 4.4 Stylistique	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			16
P5 4.5 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4
P5 4.6 Langues 3 (LV1)	12	12	3
P5 4.7 Langues 4 (LV1)	12	12	3
P5 4.8 Deuxième langue vivante : oral		24	3
P5 4.9 Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes 3^{ème} année

	Cours	TD	ECTS
Parcours 5 (P5) Mineure ANGLAIS/ESPAGNOL/ALLEMAND			
Semestre 5			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			17
P5 5.1 Critique	12	12	3
P5 5.2 Option littéraire 1 (choix entre 3 programmes)	15	15	4
P5 5.3 Option littéraire 2 (choix entre 3 programmes)	15	15	4
P5 5.4 Linguistique	12	12	3
P5 5.5 Latin ou Ancien français	12	12	3
<u>UE de professionnalisation</u>			13
P5 5.6 LV1 : Langues 5	12	12	3
P5 5.7 LV1 : Langues 6	12	12	3
P5 5.8 Langue vivante 5 : écrit (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P5 5.9 Deuxième langue vivante (écrit)		24	2
P5 5.10 Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	2
Semestre 6			
<u>Enseignements fondamentaux</u>			12
P5 6.1 Littérature comparée	15	15	4
P5 6.2 Option littéraire 3 (choix entre 2 programmes)	15	15	4
P5 6.3 Linguistique	12	12	4
<u>UE de professionnalisation</u>			18
P5 6.4 LV1 : Langues 7	12	12	4
P5 6.5 LV1 : Langues 8	12	12	4
P5 6.6 Pré-CAPES		24	2
P5 6.7 Langue vivante 6 : oral (anglais - allemand - espagnol)		24	3
P5 6.8 Deuxième langue vivante (oral)		24	3
P5 6.9 Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	2

LICENCE

Parcours commun

Première année

Semestre 1

**Licence
Première année
Semestre 1
Commun à tous les parcours
Dispositif de réorientation prévu**

		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				10
PC 1.1	Littérature comparée	9	12	3
PC 1.2	Poésie	18	24	4
PC 1.3	Latin		18	3
<u>UE méthodologique</u>				4
PC 1.4	Méthodologie du travail universitaire	12	12	4
<u>UE de professionnalisation</u>				16
PC 1.5	Construction du projet professionnel	6	6	2
PC 1.6	Expression écrite et orale 1 : Maîtrise des outils syntaxiques et grammaticaux	12	12	3
PC 1.7	Culture générale 1 : Histoire culturelle de la Francophonie	12	12	3
PC 1.8	Langue vivante 1 : écrit (au choix : anglais – allemand – espagnol)		24	3
PC 1.9	Informatique 1 : Compétences numériques		24	3
PC 1.10	Unité d'ouverture 1 : LV2, autre option		24	2

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.1

Littérature comparée

Enseignant : Michel AROUIMI

Programme

Rimbaud et Edgar Poe

La critique s'est émue de la mention d'Edgar Poe sur un brouillon du fameux poème de Rimbaud *Mémoire*. Certains contes d'Edgar Poe ont pu avoir un impact dans l'imagination de Rimbaud. Mais ces coïncidences ne sont pas moins intéressantes que les analogies mal connues de la pensée du « voyant » avec celle de l'auteur de *Euréka*.

Œuvres :

Textes étudiés

Edgar Poe, *Histoires extraordinaires* Folio
Nouvelles histoires extraordinaires, Folio

Bibliographie

Rimbaud : édition de poche comprenant les poèmes en vers, les *Illuminations*, et *Une saison en enfer*

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : dissertation avec deux sujets au choix

Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.2

Poésie

Enseignant : Stéphanie THOREL

Programme

Le cours intitulé « Voyage en poésie » propose un panorama de la poésie tant d'un point de vue des genres (poésie lyrique, poésie engagée..) que du point de vue historique (des horizons classiques aux territoires contemporains) ou stylistique, de manière à mieux comprendre les enjeux de la poésie contemporaine et de sa lecture : lire de la poésie, n'est-ce pas devenir poète à son tour ?

Bibliographie

Quelques références bibliographiques :

- Lucie BOURASSA, *Henri Meschonnic, Pour une poétique du rythme*, Bertrand Lacoste, coll. « Référence », 1997.
- Jean-Michel MAULPOIX, *Du lyrisme*, José Corti, coll. « En lisant en écrivant », 2000.
- Jacques ROUBAUD, *La Vieillesse d'Alexandre, Essai sur quelques états récents du vers français*, Ramsay, 1988.
- Jean-Pierre RICHARD, *Poésie et profondeur*, Editions du Seuil, coll. « Points », 1955.

Modalités d'examen

Examen terminal : examen écrit

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : au choix étude de texte/dissertation

Documents autorisés : les œuvres étudiées

**SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.3**

Latin 1 – Niveau 1

Enseignant : Élise BERTELOOT

Programme

Ce cours est destiné aux étudiants qui n'ont jamais pratiqué le latin ou ont abandonné la matière avant la première. Il se propose d'étudier les bases de la grammaire latine, en morphologie et en syntaxe (trois premières déclinaisons, temps de l'indicatif, valeurs essentielles des cas, proposition infinitive, proposition relative ...). Les exercices d'entraînement prendront la forme de versions, qui seront l'occasion d'évocations rapides du contexte historique, et de thèmes, dans l'optique d'une préparation régulière aux épreuves d'examen.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : version, thème, questions

Documents autorisés : dictionnaire latin / français

**SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.3**

Latin 1 – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

Ce cours est destiné aux étudiants qui ont poursuivi l'étude du latin au-delà de la seconde. Il se propose une révision systématique des fondements de la grammaire et un approfondissement des connaissances relatives à la littérature et à la civilisation latine par le biais de l'étude d'extraits de deux œuvres complètes, l'une en prose, l'autre en vers. Le cours sera l'occasion d'un entraînement régulier à la version et au thème.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : version, thème, questions

Documents autorisés : dictionnaire latin / français

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN UE METHODOLOGIQUE 1.4

Méthodologie du travail universitaire

Enseignant : Caecilia TERNISIEN

Objectifs, didactique et pédagogie

L'acquisition de compétences méthodologiques transférables à plusieurs matières et sur plusieurs années ainsi que l'adaptation à la spécificité de l'enseignement supérieur de lettres sont les objectifs de ces travaux dirigés.

Nous traiterons, avec des réinvestissements tout au long du premier semestre les compétences suivantes, dans l'ordre suivant, et ce pendant une durée variable en fonction de la difficulté :

- Savoir prendre des notes en fonction des types de cours,
- Établir des fiches de lecture,
- Planifier son semestre,
- Composer des fiches de révision,
- Apprendre un cours de lettres,
- Préparer les épreuves spécifiques à l'enseignement de lettres modernes
 - Cerner un sujet, problématiser
 - Mieux connaître l'épreuve de dissertation,
 - Mieux connaître l'épreuve de commentaire composé,
 - S'organiser durant une épreuve,
 - Bien présenter un travail

Les TD nécessiteront un travail par groupe de 4 à 5 étudiants. Les travaux dirigés apporteront des outils méthodologiques nouveaux et spécialisés qu'il s'agira de mettre en pratique chez soi et dans le cadre des autres cours.

Bibliographie

Elle sera communiquée en cours au fil des séances.

Modalités d'examen

Questionnaire sur les outils méthodologiques et participation active au travail de groupe.

SEMESTRES 1 et 2 – PARCOURS COMMUN UE DE PROFESSIONNALISATION 2.10

Méthodologie documentaire

Programme : 3 séances de 2 heures

1^{re} séance : Initiation à la méthodologie documentaire

Présentation du catalogue, de la section, des services et des règles de fonctionnement, présentation du portail documentaire « e-BULCO ».

2^e séance : Recherche documentaire sur les ressources électroniques

Connaître et utiliser les abonnements de l'ULCO (bases de données et périodiques électroniques) et les outils spécifiques aux filières, savoir chercher de l'information documentaire sur Internet.

3^e séance : Rédaction d'une bibliographie

Dégager une problématique et des clés de recherche appropriées pour effectuer une recherche documentaire sur un sujet ; construire et structurer une bibliographie ; rédiger les références bibliographiques.

Modalités d'examen

- À l'issue du 1^{er} TD : questionnaire sur la bibliothèque, le portail documentaire et les services proposés au lecteur (Coef. 1)
- À l'issue du 3^e TD : rédaction d'une bibliographie (Coef. 3)

La note du module de méthodologie documentaire sera créditée **au 2^e semestre**.

La validation de ce module permettra également à l'étudiant de valider une partie de la compétence B2 du C2i (= « Rechercher l'information »).

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.5

Construction du projet professionnel

Enseignant : Stéphanie THOREL

Objectifs

Cette UE a pour objet de vous familiariser avec l'université et de vous aider à définir et construire votre projet professionnel.

Programme

- Présentation de l'université (fonctionnement), intervention des conseillers d'orientation. Présentation des parcours lettres et des débouchés après une licence de lettres (métier de la rédaction, de l'information, de la fonction publique, de l'enseignement...)
- Réalisation de fiches métiers, réalisation de fiches « compétences et capacités », rédaction de lettres de motivation et de CV.

Modalités d'examen

Dossier à remettre au retour des vacances de Toussaint

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.6

Expression écrite et orale 1

Maîtrise des outils syntaxiques et grammaticaux

Enseignant : Stéphanie THOREL

Programme

Ce semestre sera consacré aux notions de base, essentielles, de la grammaire. Trois axes d'étude seront abordés : le groupe nominal (nom, GN, déterminant, adjectif, pronom), le groupe verbal (verbe, construction du verbe, différents types de compléments, fonction attribut) et la phrase (types de phrases, phrase simple et phrase complexe).

Bibliographie

La grammaire d'aujourd'hui, Arrivé, Gadet, Galmiche (Flammarion, 1986)
Grammaire méthodique du français, Riegel, Pellat, Rioul (PUF, 1994)

Modalités d'examen

Contrôle continu : (Attention : toute absence injustifiée à l'une des épreuves entraîne la note de 0/20)

Type d'épreuve : questions théoriques suivies d'exemples à analyser

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.7

Culture générale 1 :
Histoire culturelle de la Francophonie

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Programme

Ce cours vise à mettre en lumière les principales influences culturelles qui ont pesé sur l'élaboration et le devenir du monde francophone. Ayant conquis peu à peu son identité en se dissociant du latin, sa langue mère, le français est le descendant de la « langue du roi », qui s'est imposée progressivement à toute la France et à des contrées parfois fort éloignées de son berceau originel, du Royaume franc de Jérusalem à l'Amérique des Grandes Découvertes et aux anciennes colonies. Ainsi compte-t-il aujourd'hui au nombre de ces quelques idiomes privilégiés voués à une vocation universelle et demeure-t-il le ciment d'un espace culturel connu sous le nom de "Francophonie".

Orientation bibliographique :

Nouvelle histoire de la langue française, sous la direction de Jacques CHAURAND, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

Mireille HUCHON, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

Michèle PERRET, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Sedes, 1998.

Alain REY, Frédéric DUVAL, Gilles SIOUFI, *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion, vol. I "Des origines au français moderne" ; vol. II "Nouveaux destins"*, Paris, Perrin 2007.

Marc FUMAROLI, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Le Livre de Poche, 2003.

Claude HAGEGE, *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Le Livre de Poche, 1996.

Henriette WALTER, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

Henriette WALTER, *Le Français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

Le vocabulaire de la francophonie. Le dictionnaire du français à travers le monde, Paris, Garnier, 2006.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2 heures

Type d'épreuve : questionnaire

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.8 / 1.10

Langue vivante 1 : écrit
Anglais

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

- Travail des 4 compétences linguistiques (compréhension et production orales, compréhension et production écrites) au travers de textes et enregistrements sur des sujets généraux et actuels.
- Préparation ciblée sur l'obtention des CLES 1 et 2.

Bibliographie

Sylvie PERSEC et Jean-Claude BURGUE, *Grammaire Raisonnée 2 Anglais*, OPHRYS, 2003 (manuel utilisé en cours).

F. GRELLET, *Initiation à la Version Anglaise*, Hachette Supérieur.

Dictionnaire unilingue (choix libre).

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note de production orale sera attribuée en fonction des prises de parole au cours des séances et comptera pour 25% de la note globale de l'examen.

Examen terminal : l'examen écrit sera basé sur les éléments grammaticaux abordés au cours du semestre, la compréhension et la production écrites.

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.8 / 1.10

Langue vivante 1 : écrit
Espagnol – Allemand

Enseignants : Patrick BAERT (espagnol)
Joëlle STOUPIY (allemand)

Objet et méthode

La réussite à la version et à l'explication de texte requiert un niveau solide en grammaire. Ainsi, les cours seront axés, dans une large mesure, sur la révision et l'acquisition des connaissances grammaticales. L'acquisition de vocabulaire est également indispensable, elle fera l'objet de deux interrogations écrites pendant l'année. En ce qui concerne la version, il est impératif que le texte de départ soit restitué dans un français correct.

Les étudiants devront aussi approfondir leur connaissance de la civilisation du (ou des) pays dans le(s)quel(s) la langue est parlée (littérature, histoire, géographie...).

Programme

- grammaire
- version : traduction de textes principalement littéraires.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : version (10 points), thème (5 points),
questions (5 points)

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN / PARCOURS 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 1.9

Informatique 1 : C2i / 1^{re} partie

Compétences numériques

Organisation

Nombres d'heures en présentiel : 24 h TD sur un semestre

Travail de l'étudiant hors présentiel : Dossier Numérique de Compétences (DNC)
à réaliser

Compétences visées

Renforcer les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Contenu

Travailler dans un environnement numérique évolutif

- Organiser un espace de travail complexe
- Sécuriser son espace de travail local et distant
- Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité
- Pérenniser ses données

Être responsable à l'ère du numérique

- Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle
- Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
- Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques
- Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique

Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

- Structurer et mettre en forme un document
- Insérer des informations générées automatiquement
- Réaliser un document composite
- Exploiter des données dans des feuilles de calcul
- Préparer ou adapter un document pour le diffuser

Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

- Rechercher de l'information avec une démarche adaptée
- Évaluer les résultats d'une recherche
- Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne
- Organiser une veille informationnelle

Travailler en réseau, communiquer et collaborer

- Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs
- Participer à l'organisation de l'activité en ligne d'un groupe
- Élaborer une production dans un contexte collaboratif

Modalités d'évaluations

1ère session :

- Pour 25% : DNC Dossier numérique de compétences réalisé par l'étudiant tout au long du semestre.
- Pour 25% : Partiel Épreuve à mi-parcours (épreuve surveillée ~ 1h)
- Pour 50% : Examen Épreuve terminale (épreuve surveillée ~ 1h30)

2e session :

- Pour 25% : DNC Dossier numérique de compétences que l'étudiant peut éventuellement compléter.
- Pour 75% : Rattrapage Épreuve de rattrapage (épreuve surveillée ~ 1h30)

Important

Le programme de ce cours correspond au référentiel du C2i niveau 1.

A travers le DNC et les différentes épreuves, l'étudiant aura la possibilité de valider les compétences nécessaires à l'obtention de ce certificat. Renseignements et modalités d'inscription au C2i niveau 1 sur <http://c2i.univ-littoral.fr>.

SEMESTRE 1 – PARCOURS COMMUN UE DE PROFESSIONNALISATION 1.10

Unité d'ouverture 1

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Histoire de l'art
- Histoire des relations internationales
- Sciences politiques

(cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Parcours commun

Première année

Semestre 2

**Licence
Première année
Semestre 2
Commun à tous les parcours**

		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				12
PC 2.1	L'invention du roman	12	12	3
PC 2.2	TD roman	12	12	3
PC 2.3	Latin		24	3
PC 2.4	Ancien français	9	9	3

<u>UE de professionnalisation</u>				18
PC 2.5	Expression écrite et orale 2 : Techniques d'expression	12	12	3
PC 2.6	Culture générale 2 : Civilisation et culture littéraire	12	12	3
PC 2.7	Culture générale 3 : Initiation à la dynamique des langues	12	12	3
PC 2.8	Langue vivante 2 : oral (au choix : anglais – allemand – espagnol)		24	3
PC 2.9	Informatique 2 : Projet numérique		24	2
PC 2.10	Méthodologie documentaire		6	1
PC 2.11	Unité d'ouverture 2 : LV2, autre option		24	3

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.1

L'invention du roman

Enseignant : Dolorès LYOTARD

Programme

Le roman est-il un mauvais genre ? Le cours se propose d'étudier comment, dans l'histoire littéraire, les romanciers ont progressivement réussi à légitimer le roman et son invention, donnant ses lettres de noblesse à un genre décrié.

Bibliographie

Une bibliographie exhaustive sera communiquée ultérieurement.

Ouvrages de base :

Le roman (sous la direction de C. BECKER), coll. « Grand Amphi », Bréal.
Pierre CHARTIER, *Introduction aux grandes théories du roman*, Bordas.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : dissertation

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.2

TD Roman

Enseignant : Anita LAVERNHE-GROSSET

Programme

A partir d'un travail précis de lecture, les travaux dirigés ont pour objet d'entraîner à la dissertation, au commentaire composé et à l'explication de texte orale ; mais il s'agit aussi, à travers le roman de madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, d'accéder à la connaissance des « morales du grand siècle », morale héroïque et pensée janséniste, en particulier.

Texte étudié

Madame de LA FAYETTE, *La Princesse de Clèves*, GF.

Bibliographie

Paul BENICHO, *Morales du grand siècle*, « Folio essais ».

Michel BUTOR, *Répertoire I*, Minuit.

Albert CAMUS, « L'intelligence et l'échafaud », p. 1887-1894 in *Théâtre, récits, nouvelles*, Gallimard, édition de la Pléiade.

Henri COULET, *Le roman avant la révolution*, Colin.

Jean-Michel DELACOMPTEE, *La Princesse de Clèves, la mère et le courtisan*, « Le texte rêve », P.U.F.

Gérard GENETTE, « Vraisemblance et motivation », *Figures II*, Seuil, « Points ».

Pierre GOUBERT, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Le livre de Poche, « Biblio-essais ».

Henriette LEVILLAIN, *La Princesse de Clèves*, Gallimard, « Foliothèque ».

Pierre MALANDAIN, *Madame de Lafayette*, « La Princesse de Clèves », P. U. F., « Etudes littéraires ».

Thomas PAVEL, *L'art de l'éloignement*, Gallimard, Folio.

Bernard PINGAUD, *Madame de Lafayette par elle-même*, Seuil, « Points ».

Georges POULET, *Etudes sur le temps humain*, « Mme de Lafayette », « 10/18 ».

Jean ROUSSET, *Forme et signification*, « La Princesse de Clèves », Corti.

CORNEILLE, *Le Cid* – GUILLERAGUES, *Lettres portugaises* – LA BRUYERE, *Les Caractères* – LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes et réflexions diverses* – PASCAL, *Pensées* – RACINE, *Bérénice*, *Phèdre* – HONORE D'URFE, *L'Astrée*.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve orale (passage : 20' ; préparation : 40')

Type d'épreuve : explication de textes

Documents autorisés : l'œuvre au programme

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.3**

Latin

Enseignants : Bruno DURIER (niveau 1)
Véronique LAPORTERIE (niveau 2)

Programme

Niveau 1

Il s'agit du prolongement du cours du premier semestre.

Niveau 2

Il s'agit du prolongement du cours du premier semestre.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 h

Type d'épreuve : version, thème, questions

Documents autorisés : dictionnaire latin / français

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.4**

Ancien français

Enseignant : Stéphanie LOUASSE-THOREL

Programme

- Eléments de phonétique générale : phonation des voyelles et des consonnes.
- Règles d'accentuation du latin classique. Bouleversement vocalique du latin vulgaire.
- Phénomènes simples de phonétique historique : traitement des voyelles atones, diphtongaison des voyelles toniques libres, traitement des consonnes en position intervocalique.
- Réduction de la déclinaison latine au système bicasuel de l'ancien français.
- Eléments de morphologie de l'ancien français : déclinaison du nom et de l'adjectif.
- Eléments de syntaxe et de sémantique de l'ancien français, à partir des textes lus.

Bibliographie

N. ANDRIEUX-REIX, C. CROIZY-NAQUET, Fr. GUYOT, É. OPPERMAN, *Petit traité de langue française médiévale*, Paris, P.U.F., 2000 (*Etudes littéraires*).

S. BAZIN-TACCHELLA, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001 (*Anchages - Lettres*).

H. BONNARD et Cl. REGNIER, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard, 1997 (5^e éd. revue).

A. J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français. Le Moyen Age*, Paris, Larousse, 1979 (*Trésors du français*).

G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995 (*Collection U*).

N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1994 (*Lettres 128*).

M. LEONARD, *Exercices de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1999 (*Cahiers 128*).

G. MATORE, *Le vocabulaire et la société médiévale*, Paris, P.U.F., 1985.

Th. REVOL, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Nathan Université, 2000 (*Lettres Sup.*).

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2 heures

Type d'épreuve : questionnaire

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.5

Expression écrite et orale 2
Techniques d'expression

Enseignant : Audrey LIERE

Programme

À travers des exercices pratiques et concrets, ce cours vise la maîtrise des techniques rédactionnelles (synthèse de documents) et des outils d'expression orale :

1. Expression écrite : préparation à l'épreuve de synthèse de documents (textes sur des sujets d'actualité sociaux et contemporains).
2. Expression orale : exposés individuels. L'accent sera mis sur la gestion du temps, l'utilisation des outils multimédia, la communication non verbale et l'organisation efficace de l'exposé.
3. Préparation à l'insertion professionnelle : CV, lettre de motivations, simulation d'entretiens, présentation de soi.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée ultérieurement.

Modalités d'examen

Contrôle continu : épreuves écrite et orale

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.6

Culture générale 2 :
Civilisation et culture littéraire

Enseignant : Caecilia TERNISIEN

Programme

Comment, au fil des siècles, ceux qui habitaient le territoire actuel de la France se représentèrent-ils le monde qui les entourait ? Dans quelle mesure ces modes de représentation déterminèrent-ils les grands mouvements littéraires qui se succédèrent du Moyen Âge jusqu'à l'aube du XX^e siècle ? Naissances, Renaissances, Classicismes et Modernités : ce cours, conçu dans une perspective résolument chronologique, vise à broser un large panorama de l'histoire culturelle de la France et de la fascinante « comédie humaine » dont la littérature est le vivant miroir.

Orientation bibliographique

Histoire de la France des origines à nos jours, sous la dir. de G. DUBY, Paris, Larousse, 2006 (éd. orig. 1970-1972) (*Bibliothèque historique*).

Histoire culturelle de la France, sous la dir. de J.-P. RIOUX et J.-Fr. SIRINELLI, 4 vol., Paris, Éditions du Seuil, 2004-2005 (éd. orig. 1997-1998).

Histoire de la France littéraire, sous la dir. de M. PRIGENT, 3 vol., Paris, Quadrige – PUF, 2006.

La littérature française : dynamique et histoire, sous la dir. de J.-Y. TADIE, 2 vol., Paris, Gallimard, 2007 (*Folio Essais*, 495).

Modalités d'examen

Contrôle continu : épreuve écrite

Examen terminal : épreuve orale (passage : 20' ; préparation : 30')

Type d'épreuve : questions de cours

Documents autorisés : aucun

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.7**

***Culture générale 3 :
Initiation à la dynamique des langues***

Enseignant : Estelle MOLINE

Programme

Ce cours a pour objectif de présenter les principales notions de linguistique générale, science inventée par Ferdinand de Saussure et ses continuateurs. Il s'agit donc de définir ce qu'est une langue, plus précisément quels sont, en dépit de la diversité des langues, les invariants susceptibles de caractériser la langue, par opposition au langage et à la parole en particulier. Le cours s'appuie dans une large mesure sur le *Cours de linguistique générale*, ouvrage posthume de Ferdinand de Saussure, et sur les ouvrages d'autres linguistes comme Emile Benveniste, André Martinet, Roman Jakobson, etc.

Bibliographie

Ferdinand de Saussure (1995), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot..

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 3 heures

Type d'épreuve : question de cours

Document autorisé : aucun, excepté pour les étudiants Erasmus, qui peuvent utiliser un dictionnaire unilingue (français).

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.8**

***Langue vivante 2 : oral
Anglais***

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

- Travail des 4 compétences linguistiques (compréhension et production orales, compréhension et production écrites) au travers de textes et enregistrements sur des sujets généraux et actuels.
- Préparation ciblée sur l'obtention des CLES 1 et 2.

Bibliographie

Sylvie PERSEC et Jean-Claude BURGUE, *Grammaire Raisonnée 2 Anglais*, OPHRYS, 2003 (manuel utilisé en cours).

F. GRELLET, *Initiation à la Version Anglaise*, Hachette Supérieur.

F. GRELLET, *A Handbook of Literary Terms*, Anglais Littérature, Hachette Supérieur.

Dictionnaire unilingue (choix libre).

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note de production orale sera attribuée en fonction des prises de parole au cours des séances et comptera pour 25% de la note globale de l'examen.

Examen terminal

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Type d'épreuve : commentaire de texte

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.8

Langue vivante 2 : oral
Espagnol – Allemand

Enseignants : Ramiro OVIEDO, Maria FERNANDEZ (espagnol)
Alain LEDUC (allemand)

Objectifs

Pratique de l'oral.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée au premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Type d'épreuve : explication de texte

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.9

Informatique 2 : Projet numérique

Programme

Perfectionnement des outils informatiques.

Modalités d'examen

Examen terminal avec possibilité de prendre en compte le contrôle continu

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.10**

Méthodologie documentaire

Programme : 3 séances de 2 heures d'octobre 2009 à avril 2010

Cf. p. 24.

**SEMESTRE 2 – PARCOURS COMMUN
UE DE PROFESSIONNALISATION 2.11**

Unité d'ouverture 2

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Histoire de l'art
- Histoire des relations internationales
- Sciences politiques

(cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Parcours 1 à 3

Deuxième année

Semestre 3

**Licence
Deuxième année
Semestre 3**

Semestre 3 : Programme des parcours 1 à 3		P1. Recherche – CAPES	cours	TD	Crédits
		P2. CAPE			
		P3. Mineure FLE			
<u>Enseignements fondamentaux</u>					18
3.1	Textes classiques	18	18	3	
3.2	Textes modernes	18	18	3	
3.3	Littérature et peinture	12	12	3	
3.4	Linguistique	12	12	3	
3.5	Latin		24	3	
3.6	Ancien français	12	12	3	

<u>UE de professionnalisation</u>					12
3.7	Didactique du français	12	12	3	
3.8	Culture générale 4 : Culture cinématographique	12	12	3	
3.9	Langue vivante 3 : écrit (anglais – allemand – espagnol)		24	3	
3.10	Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option		24	3	

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.1

Textes classiques

Enseignant : Anita LAVERNHE-GROSSET

Programme

LA FONTAINE (1621-1695), *Fables*, second recueil, livres VII à XII.
PASCAL (1623-1662), *Les Pensées*, éd. LE GUERN, Folio.

A travers l'étude des moralistes du XVII^e siècle, on s'interrogera sur les représentations de l'homme à l'époque classique sous l'influence du pessimisme janséniste : le regard du moraliste découvre l'instabilité fondamentale d'un moi humain fragmenté en ses successives « passions », soumis aux « puissances trompeuses » et réduit au théâtre du monde par sa « misère » essentielle.

On tentera une approche herméneutique des contextes, historique, philosophique et littéraire, pour ouvrir le dialogue avec ces œuvres dont la richesse spéculative et la densité psychologique continuent à nous toucher.

Mais cette réflexion prendra sens dans l'analyse des formes brèves qu'élaborent ces auteurs dans leur singularité comme dans la spécificité de leurs formes, maxime, fable, portrait ou remarque.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée et explicitée lors du premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve : dissertation

Documents autorisés : l'œuvre au programme

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.2

Textes modernes

Enseignant : Caecilia TERNISIEN

Programme

André Pieyre de Mandiargues
La Marge, Gallimard [1967], coll. « Folio », 1993.
Sous la lame, Gallimard [1976], coll. « L'Imaginaire », 2001.

Objectifs

Dans les récits *La Marge* et « Mil neuf cent trente-trois » de Mandiargues, qui sont proches à de nombreux égards, nous étudierons tout particulièrement le traitement de l'espace (intérieur et extérieur, réel et imaginaire).

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve : commentaire composé

Documents autorisés : aucun.

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.3

Littérature et peinture

Enseignant : Michel AROUMI

Programme

Non communiqué

Bibliographie

Non communiquée

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 h

Type d'épreuve : dissertation et explication de textes

Documents autorisés : les œuvres au programme

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.4

Linguistique

Enseignant : Estelle MOLINE

Programme

Pragmatique linguistique

La pragmatique linguistique a pour objet la description de ce qui, dans un énoncé, est perceptible des intentions du locuteur. Cette discipline ne tente pas de décrire ce qui motive le sujet parlant (il est impossible de l'atteindre au moyen de la seule linguistique), mais les éléments qui, au niveau de la langue et du discours, réfèrent au locuteur et à ses intentions. Nous aborderons plusieurs aspects de cette discipline, notamment la deixis, la théorie des actes de langage, la théorie de l'argumentation, les notions de posé, présupposé et sous-entendu, les maximes conversationnelles, etc., et nous décrirons de nombreux éléments (presque, à peine, mais, peut-être, d'ailleurs, certes, parce que, puisque, etc.) au moyen desquels le locuteur argumente, c'est-à-dire cherche à faire admettre à l'interlocuteur telle ou telle conclusion. Le cours sera constitué d'un exposé théorique et de l'étude pratique de marqueurs argumentatifs en contexte.

Bibliographie :

Anscombe J.- C. & Ducrot O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, coll. Philosophie et langage

Ducrot O. *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit, coll. Propositions.

Ducrot O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, coll. Propositions.

Moeschler J. & Reboul A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique linguistique*, Paris, Le Seuil.

D'autres références seront indiquées au fur et à mesure du cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 3 h

Type d'épreuve : questions de cours et exercice

Documents autorisés : aucun, excepté pour les étudiants Erasmus, qui peuvent utiliser un dictionnaire unilingue (français).

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.5

Latin – Niveau 1

Enseignant : Véronique LAPORTERIE

Programme

Ce cours est destiné aux étudiants qui ont débuté l'étude du latin en 1^{re} année et qui ont acquis les notions fondamentales de phonétique et de morphologie nominale et verbale à partir des cahiers photocopiés de l'année écoulée. Les trois premières semaines seront consacrées à une révision de la syntaxe de base : syntaxe des cas dans la phrase simple, formes de la subordonnée infinitive et de la subordonnée relative. Le cours se poursuivra par l'étude des structures plus complexes de la phrase : emploi des formes du subjonctif dans les complétives et les circonstancielles, emploi de l'adjectif verbal, du passif impersonnel, tours idiomatiques. L'étude se fera à partir de cahiers photocopiés distribués au début du semestre, qui présenteront tout à la fois les tableaux grammaticaux et les textes d'appui, en prose ou en vers. L'usage d'un dictionnaire sera nécessaire.

Bibliographie

Divers ouvrages de littérature ou de grammaire seront proposés en cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures (version, thème d'application et questions sur le texte de base)

Document autorisé : Dictionnaire latin-français

Dictionnaire préconisé : *Le Gaffiot* de poche, par Pierre FLOBERT, Paris, Hachette, 820 p.

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.5

Latin – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le premier semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes permettant une réflexion sur l'histoire romaine.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : 4h00

Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions

niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours

Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Étude de la langue des XII^e-XIII^e siècles
Entraînement à la traduction-Phonétique et morphologie

Dans le *Chevalier de la Charrette*, rédigé vers 1180, Chrétien de Troyes relate l'amour adultère du héros Lancelot pour Guenièvre, la femme du roi Arthur. Le romancier champenois transpose en récit l'éthique amoureuse récemment inventée par la lyrique occitane : la nécessité pour l'amant-chevalier de se vouer entièrement au service de la dame aimée pour accéder à la "joie" d'amour. Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue romanesque du XII^e siècle.

En phonétique historique, seront abordés les points suivants : les évolutions vocaliques conditionnées, les diphtongues et triphongues de coalescence. En morphologie, nous étudierons : la déclinaison de l'article et de l'adjectif ; la déclinaison du possessif et du démonstratif. En morphologie verbale : l'imparfait de l'indicatif, le futur et le conditionnel présent (étude synchronique et diachronique). La traduction portera plus précisément sur les v. 321-534 et les v. 2836-2930. Les étudiants prépareront seuls les v. 1835-1949.

Bibliographie

Texte étudié : Chrétien DE TROYES, *Le Chevalier de la charrette*, éd. Catherine CROIZY-NAQUET, Paris, Champion classiques, 2006 (Vous devez impérativement vous procurer cette édition, les autres n'éditant pas toujours le même manuscrit).
G. HASENOHR et G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1990.
Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Editions Bière, 1987.
G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
T. Revol, *Introduction à l'ancien français*, Nathan université, 2000.
G. Joly, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, A. Colin, 1995.
N. Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan, collection 128, 1994.
G. Zink, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1986.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2h30

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 3.7

Didactique du français

Enseignant : François BONINI

Objectif

Il s'agit de commencer à familiariser les étudiants de Lettres avec les démarches de réflexion et les méthodes visant à adapter les connaissances acquises à des situations d'enseignement et de consolider les connaissances théoriques et méthodologiques rendant possible cette adaptation.

A partir d'une première approche des épreuves de didactique du français au CAPES de Lettres Modernes et au concours de Professeur des Écoles, un certain nombre de points seront abordés, parmi les suivants :

– place et statut de la discipline : programmes et contenus ; définition d'objectifs ; mise au point de séquences et progressions, d'éléments d'évaluation. Français discipline autonome ou discipline instrumentale des autres disciplines ? Enseignement du Français ou enseignement des Lettres ?

– les textes, face aux élèves, en vue d'une écriture : lecture, explication de texte/lecture méthodologique... ; notion de séquence pédagogique, notion de types de textes, en particulier prise en compte des évolutions méthodologiques. Analyser mais aussi « éprouver » un texte... ; écriture institutionnelle (les genres scolaires : rédaction, dissertation, commentaire composé, étude de textes argumentatifs) et écriture « créative » (écriture longue, ateliers d'écriture...).

– l'ordinateur en classe de français : lieu d'une réflexion didactique, traitement de texte, d'hypertextes, outils de lexicométrie. État de l'art et perspectives (en fonction des temps et des moyens).

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera communiquée lors du premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 3h

Type d'épreuve : au choix, épreuve type concours de PE ou CAPES

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 3.8

Culture générale 4 :
Culture cinématographique

Enseignant : Carl VETTERS

Objectif

L'objectif du cours est de développer la culture cinématographique des étudiants à travers l'étude d'un genre cinématographique, le « film noir » et son évolution des années 1940 jusqu'au XXI^e siècle.

Œuvres étudiées

John Huston, *Le Faucon maltais* – Billy Wilder, *Assurance sur la mort* – Jacques Becker, *Touchez pas au grisbi* – Jules Dassin, *Du rififi chez les hommes* – Jean-Pierre Melville, *Le Deuxième Souffle* – Jean-Luc Godard, *A bout de souffle* – Laurence Kasdan, *La Fièvre au corps* – Bryan Singer, *Usual Suspects* – Quentin Tarantino, *Reservoir Dogs* – Joel Coen, *The Barber* – Woody Allen, *Match Point* – Alfred Hitchcock, *Sueurs froides* (séance animée par Julie Michot).

Bibliographie

Noël SIMSOLO, *Le Film noir. Vrais et faux cauchemars*, Cahiers du Cinéma, 2005.
Patrick BRION, *Le Film noir. L'âge d'or du film criminel américain, d'Alfred Hitchcock à Nicholas Ray*, Editions de la Martinière, 2004.
François GUERIF, *Le Film noir américain*, Denoël, 1999.
Michel MARIE, *La Nouvelle Vague*, Armand Colin, 2007.
Jacqueline NACACHE, *Le Film hollywoodien classique*, Armand Colin, 2005.
Raphaëlle MOINE, *Les Genres au cinéma*, Armand Colin, 2008.
Laurent JULLIER, *L'Analyse des séquences*, Armand Colin, 2007.

Modalités d'examen

Contrôle continu

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 3.9 / 3.10

Langue vivante 3 : écrit – Anglais

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

Les objectifs sont les mêmes qu'en L 1.

Le travail sera également basé sur l'étude de nouvelles et d'œuvres de la littérature contemporaine anglophone.

Bibliographie

Voir semestre 1

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note d'oral (25% de la note finale) sera attribuée en fonction des prises de parole (exposé etc...)

Examen terminal : l'épreuve écrite sera liée aux sujets étudiés en cours.

Durée : épreuve écrite de 4h

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 3.9 / 3.10

Langue vivante 3 : écrit – Espagnol / Allemand

Enseignants : Patrick BAERT (espagnol)
Joëlle STOUPIY (allemand)

Objet et méthode

La réussite à la version requiert un niveau solide en grammaire. Ainsi, les cours seront axés, dans une large mesure, sur la révision et l'acquisition des connaissances grammaticales. L'acquisition de vocabulaire est également indispensable : elle fera l'objet de deux interrogations écrites pendant l'année. En ce qui concerne la version, il est impératif que le texte de départ soit restitué dans un français correct.

Les étudiants devront aussi approfondir leur connaissance de la civilisation du (ou des) pays dans le(s)quel(s) la langue est parlée (littérature, histoire, géographie...).

Programme

- grammaire
- version : traduction de textes principalement littéraires

Bibliographie

A préciser

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve :

- version (10pts), thème (5pts), questions (5pts)
- exercices grammaticaux ou lexicaux, questions de civilisation

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 3 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 3.10

Unité d'ouverture 3

Les étudiants ont notamment la possibilité de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Sciences politiques
- Iconographie de la Grèce antique
- Sciences auxiliaires de l'Histoire médiévale : autour des sources écrites

(cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Parcours 1 à 3

Deuxième année

Semestre 4

**Licence
Deuxième année
Semestre 4**

Semestre 4 : Programme des parcours 1 à 3		P1. Recherche – CAPES	cours	TD	Crédits
		P2. CAPE			
		P3. Mineure FLE			
<u>Enseignements fondamentaux</u>					18
4.1	Théâtre	12	18	4	
4.2	Littérature comparée	12	12	3	
4.3	Ancien français	12	12	3	
4.4	Linguistique	12	12	4	
4.5	Latin		24	3	
4.6	Stylistique	12	12	3	

<u>UE de professionnalisation</u>					10
4.7	Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	20	20	4	
4.8	Langue vivante 4 : oral (anglais – allemand – espagnol)		24	3	
4.9	Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option		24	3	

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.1

Théâtre

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

Ce cours a pour objectif d'offrir un panorama du théâtre français, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Nous nous intéresserons aux différentes formes théâtrales qui se sont succédé à travers les siècles, en nous attardant plus particulièrement sur les époques classique et romantique. Nous évoquerons les œuvres majeures qui ont marqué l'histoire du théâtre et nous en étudierons divers extraits afin de déterminer quelles ont été les conceptions du genre dramatique au fil des époques.

Bibliographie

Anne-Simone DUFIEF, *Le théâtre au XIX^e siècle : du romantisme au symbolisme*, Rosny, Bréal, 2001 (*Amphi Lettres*).

Suzanne GUELLOUZ, *Le théâtre au XVII^e siècle : de la fin de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Rosny, Bréal, 2002 (*Amphi Lettres*).

Marie-Claude HUBERT, *Le théâtre*, Paris, Armand Colin, 2003 (*Cursus lettres*).

Marie-Claude HUBERT, *Les grandes théories du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2005 (*U. Lettres*).

Jacques SCHERER, *La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1986.

Anne UBERSFELD, *Lire le théâtre*, Paris, Belin, 1996-1999, 3 vol.

Lire également au moins une pièce de théâtre par siècle.

Cette bibliographie sera complétée en cours.

Modalités d'examen

Examen terminal : épreuve orale

Durée : 20 mn (30 mn de préparation)

Type d'épreuve : commentaire d'extraits analysés en cours

Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.2

Littérature comparée

Enseignant : Michel AROUMI

Programme

Kafka et les mythes

Les références explicites à de grands mythes sont fréquentes dans les nouvelles de Kafka. La Bible et la Mythologie ont nourri son imagination. Mais le mythe chez Kafka prend parfois des formes moins voyantes et non moins fascinantes : le poète semble « réinventer » le mythe, littéralement disséminé dans ses textes.

Bibliographie

Recueils de nouvelles dans la collection Folio

Modalités d'examen

Contrôle continu (intervention orale en TD) : coef. 1

Examen terminal : coef. 2

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve : dissertation (2 sujets au choix)

Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.3

Ancien français

Étude de la langue des XII^e-XIII^e siècles
Entraînement à la traduction - Syntaxe et sémantique

Enseignant : Stéphanie THOREL

Programme

Exemples de questions traitées en syntaxe : le pronom personnel (pronoms sujets et régimes, formes toniques et atones, loi rythmique), la structure de la phrase complexe (formes de la subordination, usage de la parataxe), les modes et les temps du récit.

Bibliographie

- O. BERTRAND et S. MENEGALDO, *Vocabulaire d'ancien français. Fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006 (*U Linguistique*).
- H. BONNARD et Cl. REGNIER, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard, 1997 (5^e éd. revue).
- Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- A. J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français. Le Moyen Âge*, Paris, Larousse, 1979 (*Trésors du français*).
- R. GUILLOT, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008 (*Unichamp-Essentiel*, 18).
- L. HELIX, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français. Fiches de sémantique*, Paris, éditions du temps, 1999.
- G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998 (*Collection U*).
- G. MATORE, *Le vocabulaire et la société médiévale*, Paris, P.U.F., 1985.
- Ph. MENARD, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1988 (5^e éd. revue) (*Études médiévales*).
- G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français. Morphologie – Syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1988 (2^e éd. revue) (*Initiation à la linguistique*, Série B, 2).

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2h30

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.4

Linguistique

Enseignant : Audrey LIERE

Programme

Le second semestre sera consacré à une étude approfondie de la périphrase *être en train de* + infinitif mais aussi aux autres formes, élidées, qu'elle peut prendre. Nous fonderons notre analyse sur un corpus de textes récents, notamment des romans policiers, afin de mesurer la place de la périphrase dans les textes contemporains.

Bibliographie

Corpus d'articles dont les références seront données au fur et à mesure des besoins

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2 h

Type d'épreuve : questions de cours et/ou analyse de texte(s)

Document autorisé : aucun

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.5

Latin – Niveau 1

Enseignant : Véronique LAPORTERIE

Programme

Il s'agit du prolongement du cours du semestre 3 (cf. p. 41).

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.5

TD 24 h

Latin – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : 4h

Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions

niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours

Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.6

Stylistique

Enseignant : Caecilia TERNISIEN

Programme

- L'histoire de la stylistique
- De la grammaire au style
- La stylistique et les genres
- Les figures
- L'analyse stylistique du texte littéraire : initiation

Bibliographie

- Michèle AQUIEN & Georges MOLINIE, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, 1996, LGF, coll. « La Pochothèque – Encyclopédies d'aujourd'hui ».
- Pierre FONTANIER, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique* (1997), Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.
- Catherine FROMILHAGUE, *Les Figures de style* (1995), Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.
- Catherine FROMILHAGUE & Anne SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique* (1999), Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.
- Laurent JENNY, *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1990.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2 h 00

Type d'épreuve : Questions de cours et analyse stylistique d'un texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 4.7

Formation SME (Sensibilisation au Métiers de l'Enseignement)
Module de Pré-professionnalisation

Coordination : Centre IUFM d'Outreau
Intervenants : Alain OPOCZYNSKI, Nathalie SALAGNAC

A) DES MODULES PROPOSES EN L2 OU EN L3.

A1) Un module théorique et une préparation au stage (24 HTD)-

• **Descriptif du module**

Ce module a lieu au S1. Il est composé de deux axes en lien :

- ➔ un axe théorique relatif à l'institution scolaire et aux savoirs pour enseigner (18HTD)
- ➔ une préparation à un module pratique. (6HTD)

Axe théorique (18 HTD)

L'institution Scolaire, ses acteurs et ses métiers :

- J. organisation du système d'enseignement, organisation des établissements scolaires, projets d'établissement, d'école, de cycle...
- K. histoire du système éducatif,
- L. le rôle de l'intégration sociale de l'école

Savoirs pour enseigner : apprentissages et développement

- l'élève face aux apprentissages : théories de l'apprentissage;
- le métier d'élève - l'élève et l'apprentissage;
- l'enseignant face aux élèves : les courants pédagogiques de référence;

Axe préparation au stage (6 HTD)

- Présentation du dossier, les finalités, la méthodologie.
- Qu'est-ce qu'observer ? Constitution et proposition de grilles d'observation.

• **Evaluation :**

L'évaluation a lieu à la fin du module lors de la cession d'examen prévue par l'ULCO. La note pourra être compensée. Lors de l'examen, un travail de réflexion est demandé aux étudiants à partir de 4 ou 5 questions relatives aux contenus dispensés.

A2) Un module pratique (21 HTD)-

• **Descriptif du module**

Ce module a lieu au S2 et s'inscrit en lien avec l'axe théorique et la préparation au stage. **Seuls, les étudiants inscrits au module A1 peuvent le suivre.** Il se compose d'un stage d'observation en milieu scolaire dans le premier ou le second degré (18 heures) et d'un bilan (3 HTD).

• **Evaluation**

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport d'une dizaine de pages, noté. La note pourra être compensée. L'étudiant doit mobiliser, pour l'analyse, les connaissances dispensées lors du module A1.

B) UN MODULE DISCIPLINAIRE DE REMISE A NIVEAU EN FRANÇAIS EN L1 (24 HTD)

• **Descriptif du module**

Le module a lieu au S2 et propose aux étudiants de toutes les UF des exercices de remises à niveau en grammaire, lexique et orthographe.

• **Evaluation**

Lors de l'examen, les étudiants effectueront des exercices en lien avec les contenus dispensés.

C) LES INTERVENANTS

Afin de répondre à la polyvalence du métier d'enseignant et aux spécificités des contenus du module, nous proposons des intervenants de statuts différents : des PIUFM et des enseignants du premier degré. La répartition des intervenants est la suivante :

Type de module	Module théorique	Module à stage	Module disciplinaire
Intervenant	PIUFM	Enseignants Premier degré	PIUFM

D) L'ASSIDUITE

L'assiduité aux différents cours constitue une condition de validation du module SME. Nous autorisons deux absences justifiées de la part des étudiants inscrits.

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 4.8 / 4.9

Langue vivante 4 : oral – Anglais

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

Les objectifs sont les mêmes qu'au semestre 3.

Le travail sera également basé sur l'étude de nouvelles et d'œuvres de la littérature contemporaine anglophone.

Bibliographie

Voir semestre 1

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note d'oral (25% de la note finale) sera attribuée en fonction des prises de parole (exposé etc...)

Examen terminal : commentaire oral d'un texte littéraire

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Documents autorisés : Dictionnaire unilingue

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 4.8 / 4.9

Langue vivante 4 : oral – Espagnol / Allemand

Enseignants : Ramiro OVIEDO, Maria FERNANDEZ (espagnol)
Alain LEDUC (allemand)

Objet et méthode

Commentaire de textes.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Type d'épreuve : explication de texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4 – PARCOURS 1 à 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 4.9 / 4.10

Unité d'ouverture 4

Les étudiants ont en outre la possibilité de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Sciences politiques
- Iconographie de la Grèce antique
- Sciences auxiliaires de l'Histoire médiévale : autour des sources non écrites

(cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Parcours 1 à 3

Troisième année

Semestre 5

Semestre 5 : Parcours 1 (P1) – Recherche – CAPES (12 semaines)		cours	TD	Crédits
Enseignements fondamentaux				24
P1 5.1	Critique	12	12	3
P1 5.2	Littérature française 1	15	15	4
P1 5.3	Littérature française 2	15	15	4
P1 5.4	Littérature française 3	15	15	4
P1 5.5	Linguistique	12	12	3
P1 5.6	Latin		24	3
P1 5.7	Ancien français	12	12	3

UE de professionnalisation				6
P1 5.8	Langue vivante 5 : écrit (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P1 5.9	Unité d'ouverture 5 : LV2 , autre option		24	3

Semestre 5 : Parcours 2 (P2) – CAPE (12 semaines)		cours	TD	Crédits
Enseignements fondamentaux				21
P2 5.1	Critique	12	12	4
P2 5.2	Littérature française 1	15	15	4
P2 5.3	Littérature française 2	15	15	4
P2 5.4	Linguistique	12	12	3
P2 5.5	Ancien français	12	12	3
P2 5.6	Latin		24	3

UE de professionnalisation				9
P2 5.7	Mathématiques		24	3
P2 5.8	Langue vivante 5 : écrit (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P2 5.9	Unité d'ouverture 5 : LV2 , autre option		24	3

Semestre 5 : Parcours 3 (P3) – Mineure FLE (12 semaines)		cours	TD	Crédits
Enseignements fondamentaux				20
P3 5.1	Critique	12	12	3
P3 5.2	Option littéraire 1 (choix entre trois programmes)	15	15	4
P3 5.3	Option littéraire 2 (choix entre trois programmes)	15	15	4
P3 5.4	Linguistique	12	12	3
P3 5.5	Ancien français	12	12	3
P3 5.6	Latin		24	3

UE de professionnalisation				10
P3 5.7	Contexte pédagogique	12	12	4
P3 5.8	Langue vivante 5 : écrit (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P3 5.9	Unité d'ouverture 5 : LV2 , autre option		24	3

SEMESTRE 5 – PARCOURS 1 à 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.1

Critique

Enseignant : Anita LAVERNHE-GROSSET

Programme

La doctrine classique

Au XVII^e siècle, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, les théoriciens de la « poésie », qu'elle soit lyrique, épique ou dramatique, ont élaboré les règles de la conception des œuvres. Ainsi s'est constitué un idéal esthétique, le Classicisme. Nous étudierons les principes fondamentaux de la doctrine classique, « instruire et plaire », à partir des points suivants :

- Les poétiques grecque et latine desquelles elle procède.
- La question de l'imitation comme imitation de la nature et imitation des anciens.
- La vraisemblance. Les bienséances. Le goût.
- Les règles et les genres.

Bibliographie

ARISTOTE, *Poétique*, coll. Poétique, texte, traduction et notes par Roselyne DUPONT-ROC et Jean LALLOT, Seuil, Paris, 1980.

HORACE, *Œuvres*, GF-Flammarion, 1967.

CORNEILLE, *Avertissements et Discours*, dans *Théâtre complet*, t. 1, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1950.

MOLIERE, *Préfaces – La Critique de l'École des Femmes – L'Impromptu de Versailles*.

RACINE, *Préfaces*.

BOILEAU, *Art Poétique*, « Poésie/Gallimard », N. R. F.

LA FONTAINE, *Fables, Préface, dédicaces et avertissement*.

René BRAY, *Formation de la Doctrine Classique*, A. G. Nizet, Paris, 1945.

La Querelle des Anciens et des Modernes, folio-classique, Gallimard 2001.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 10' minimum – 20' maximum)

Type d'épreuve : exposé portant sur une question de cours ou un passage d'un texte figurant dans la bibliographie en caractères gras

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
PARCOURS 1-2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.2
PARCOURS 3/4/5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.2/5.3

Littérature française 1

Littérature française du Moyen Âge

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

Approches herméneutiques du récit médiéval

Le cours se propose de faire sienne la propre formule de Marie de France qui, dans le prologue des *lais*, invite ses lecteurs à “gloser la lettre e de lur sen le surplus mettre”. Ce supplément de sens, on tentera de le dégager en étudiant la symbolique mise en oeuvre dans la littérature et l'art médiévaux.

Textes étudiés

MARIE DE FRANCE, *Les Lais*, publiés par J. RYCHNER, Paris, Librairie Honoré Champion, 1983 (*Classiques français du Moyen Age*, 93).

Extraits d'autres œuvres du genre narratif.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée lors des premiers cours.

On pourra cependant déjà consulter avec profit l'ouvrage de Jacques RIBARD : *Le Moyen Age : Littérature et symbolisme*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1984 (*Essais*, 9).

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : 1. Traduction d'un passage étudié (coef. 1)

2. Dissertation (coef. 3).

Documents autorisés : les œuvres au programme (exclusivement dans l'édition unilingue Champion)

SEMESTRE 5

PARCOURS 1-2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.3

PARCOURS 3/4/5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.2/5.3

Littérature française 2

Littérature française de la Renaissance

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

L'avènement de la prose française (XIV^e-XVI^e siècles)

Des *Chroniques* de Jean Froissart aux *Essais* de Michel de Montaigne, la production littéraire de l'automne du Moyen Âge et du siècle de la Renaissance est marquée en profondeur par l'essor de la grande prose française, reflet de l'intense activité intellectuelle qui caractérise cette époque bouillonnante. Le commentaire d'extraits d'auteurs variés permettra d'offrir un large éventail de ce renouveau. Ainsi le cours visera-t-il à mettre en exergue les traits fondamentaux de cette période déterminante de notre histoire littéraire.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :

Jean FROISSART, *Chroniques*, éd. P. F. AINSWORTH, G. T. DILLER et A. VARVARO, 2 vol., Paris, Le Livre de Poche, 2001-2004 (*Lettres gothiques*).

Alain CHARTIER, *Le Quadriologue invectif*, éd. Fl. BOUCHET, Paris, Champion, 2011 (*CFMA*, 168).

Antoine DE LA SALE, *Jehan de Saintré*, éd. et trad. J. BLANCHARD, Paris, Le Livre de Poche, 1995 (*Lettres gothiques*).

COMMYNES, *Mémoires*, éd. et trad. J. DUFOURNET, 3 vol., Paris, Flammarion, 2002-2007 (*GF*, 1093, 1220, 1221).

RABELAIS, *Œuvres complètes*, éd. M. HUCHON, coll. Fr. MOREAU, Paris, Gallimard, 1994 (*Bibliothèque de la Pléiade*,).

Étienne DE LA BOETIE, *Discours de la Servitude volontaire*, éd. M. SMITH, Genève, Droz, 1987 (*Textes littéraires français*, 351).

Michel DE MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. J. BALSAMO, M. MAGNIEN et C. MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard, 2007 (*Bibliothèque de la Pléiade*).

Modalités d'examen

Examen terminal : épreuve orale

Durée : 20 mn (30 mn de préparation)

Type d'épreuve : commentaire d'extraits analysés en cours

Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 5

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.4

PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.2

PARCOURS 3 à 5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.2/5.3

Littérature française 3

3. « Celle qui vient à pas légers ou en corsets à baleines » :
la poésie de Jacques Réda et de Guy Goffette

Enseignant : Pascale RODTS-ROUGE

Textes étudiés

Jacques REDA : -*Les Ruines de Paris*, Poésie/Gallimard, 1977

-*L'Herbe des talus*, Folio/Gallimard, 1984

Guy GOFFETTE : *Une enfance lingère*, Folio/Gallimard, 2006

Objectif de l'étude

L'étude de ces trois œuvres en prose doit permettre de mieux appréhender l'univers et l'écriture de ces deux auteurs contemporains amis à la vie et dans l'écriture, ainsi que le regard qu'ils portent sur leur enfance et leur aujourd'hui.

Indications bibliographiques

- Jean-Michel MAULPOIX, *Jacques Réda, le désastre et la merveille*, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1986.

- Pascale ROUGE, *Aux frontières, Essai sur Jacques Réda*, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Objet », octobre 2002.

- Marie JOQUEVIEL-BOURJEA, *La dépossession heureuse, « Habiter quand même »*, L'Harmattan, 2006.

- *Approches de Jacques Réda*, études réunies par Christine VAN ROGGER ANDREUCCI, Publications de l'Université de Pau, 1994.

- *Lire Réda*, études réunies par Hervé MICOLET, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Lire », 1994.

- *Guy Goffette*, dir. J.-P. ZUBIATE, Presses universitaires du Mirail, 2007, Littératures, 57.

Modalités d'examen

Examen terminal : examen écrit

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : au choix étude de texte / dissertation

Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 5

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.5

PARCOURS 2 à 5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.4

Linguistique

Enseignant : Estelle MOLINE

Programme

L'acquisition du langage

L'étude de l'acquisition du langage, en particulier de la langue maternelle, constitue une des avancées réellement importantes des cinquante dernières années. En effet, linguistes et neuropsychologues sont désormais convaincus que l'apprentissage de la langue maternelle repose sur des facteurs biologiques, un environnement linguistique étant néanmoins nécessaire pour que cette « faculté que nous tenons de la nature » (Saussure, *Cours de Linguistique générale*, p 25) puisse émerger. On reconnaîtra là l'éternel débat entre l'innée et l'acquis, débat dans lequel se sont opposés en 1975 le linguiste Noam Chomsky (partisan de l'innéité du langage) et le psychologue Jean Piaget selon lequel le langage (et non pas la langue) est acquis.

Pour illustrer le fait que l'acquisition de la langue maternelle résulte de l'interaction entre des capacités innées et un environnement linguistique, nous étudierons les principales étapes de l'acquisition de la langue maternelle, aux niveaux phonologique, lexical, syntaxique et pragmatique notamment, du point de vue de la perception d'une part, de la production d'autre part. Puis nous nous intéresserons à la maîtrise de l'écrit, qui, à la différence de l'oral, résulte essentiellement de facteurs environnementaux et culturels, et donc de l'apprentissage (acquis). Enfin, nous nous intéresserons à l'acquisition d'une langue seconde, qu'il s'agisse de bilinguisme précoce ou d'une acquisition plus tardive. L'hypothèse de facteurs génétiques, et notamment celle d'une « horloge biologique », à l'œuvre dans l'acquisition du langage, est un des éléments explicatifs des difficultés qui peuvent être rencontrées lors de l'acquisition d'une langue seconde.

Bibliographie

- Bénédicte de Boysson-Bardies (1996) : *Comment la parole vient aux enfants*, Paris, Odile Jacob (réédition coll. Opus)
 - J.A. Rondal & Xavier Xéron (sous la direction de), *Troubles du langage. Bases théoriques, diagnostic et rééducation*, Sprimont, Mardaga.
 - Chap. 5 : Développement du langage oral (pp. 107-178)
 - Chap. 6 : L'acquisition du langage écrit (pp. 179-209)
 - Michèle Kail & Michel Fayol (sous la direction de) (2000) : *L'acquisition du langage*, 2 vol. Paris, P.U.F., coll. psychologie et sciences de la pensée.
- N.B. : Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal.

Durée : : épreuve écrite de 3h

Type d'épreuve : question de cours

Document autorisé : aucun, excepté pour les étudiants Erasmus, qui peuvent utiliser un dictionnaire unilingue (français).

SEMESTRE 5

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.6

PARCOURS 2, 3, 5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.5

PARCOURS 4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.4

Latin

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

2 groupes (Débutants et Perfectionnement)

A travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le premier semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes permettant une réflexion sur l'histoire romaine.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions ; niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours

Documents autorisés : dictionnaire latin / français

SEMESTRE 5

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.7

PARCOURS 2/3 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.5

Ancien français

Étude de la langue des XI^e-XIII^e siècles

Entraînement à la traduction – Phonétique, morpho-syntaxe, sémantique

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

Adam de la Halle, *Le Jeu de la feuillée*

Représenté le 3 juin 1276 sous le patronage de la Carité Notre-Dame des jongleurs et des bourgeois d'Arras, le *Jeu de la feuillée* constitue la matrice du théâtre comique médiéval. Il permettra d'étudier les structures syntaxiques et les modes d'expression de l'ancien français et amènera en outre à évoquer le rôle joué par le Nord de la France dans le développement du théâtre profane, dont les Arrageois Jean Bodel et Adam de la Halle furent les véritables initiateurs.

La matière de phonétique historique portera notamment sur la palatalisation des consonnes, les diphtongaisons conditionnées et la production des diphtongues de coalescence. Les étudiants devront par ailleurs revoir les connaissances acquises en 1^e et en 2^e année.

Bibliographie

Texte étudié : Adam DE LA HALLE, *Le Jeu de la feuillée*, éd. et trad. J. DUFOURNET, Paris, Flammarion, 1989 (*GF*, 520).

Outre les ouvrages recommandés en 2^e année, on consultera :

G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995.

N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1994.

M. LEONARD, *Exercices de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1999.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2 heures 30

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
PARCOURS 1, 3, 5 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.8
PARCOURS 2, 4 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.7

Langue vivante 5 : écrit – Anglais

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

Les objectifs sont les mêmes qu'en L2.

Le travail sera également basé sur l'étude de nouvelles et d'œuvres de la littérature contemporaine anglophone.

Bibliographie

Voir semestre 1

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note d'oral (25% de la note finale) sera attribuée en fonction des prises de parole (exposé etc...)

Examen terminal : l'épreuve écrite sera liée aux sujets étudiés en cours.

Durée : épreuve écrite de 4h

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 5
PARCOURS 1, 3, 5 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.8
PARCOURS 2, 4 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.7

Langue vivante 5 : écrit – Espagnol / Allemand

Enseignants : Marie QUINTANA (espagnol)
Jacqueline BEL (allemand)

Objet et méthode

La révision et l'approfondissement des connaissances grammaticales restent une priorité. Néanmoins, l'enseignement dispensé sera plus littéraire qu'en deuxième année : un plus grand nombre de versions seront proposées aux étudiants, les textes étudiés pourront être extraits des grandes œuvres de la littérature (principalement du 20^e siècle).

Programme

- grammaire
- version : traduction de textes principalement littéraires

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : version (15 pts), thème (5 pts)

Documents autorisés : dictionnaire unilingue

SEMESTRE 5
PARCOURS 2 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.6

Mathématiques

Enseignant : Gaelle MALY

Objet et méthode

Préparation à l'épreuve de Mathématiques du concours d'entrée en 1^{re} année de l'IUFM.

Toutes les notions du programme sont révisées en traitant des séries d'exercices classés par thèmes.

Programme

Programme de mathématiques de la classe de 3^e.

Bibliographie

Tout livre de Mathématiques de la classe de 3^e.

Modalités d'examen

Contrôle continu : coef. 1

Examen terminal : coef. 2

Durée : épreuve écrite de 2 heures

Type d'épreuve : Q.C.M.

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
PARCOURS 3 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.6

Contexte pédagogique

Enseignant : Imelda ELLIOTT

Programme

Contexte pédagogique de l'enseignement du FLE :

Cet enseignement amène les étudiants à réfléchir sur les caractéristiques principales des systèmes éducatifs européens, le traitement de certains problèmes majeurs par les différents systèmes. Par exemple, l'égalité des chances et l'échec scolaire, l'espace éducatif européen, l'actualité dans les systèmes éducatifs européens, le rôle de l'enseignant et l'enseignement du FLE dans un ou plusieurs pays étrangers. De plus, les étudiants font une recherche sur un sujet personnel en rapport avec le contenu des cours.

Bibliographie :

BALLARIN, Charles. *Le système éducatif américain*. Paris: CIEP, 1996. (CIEP - Service des Publications - 1, Avenue Léon Journault - 92311 Sèvres cedex.)

BAUDELLOT, C. & ESTABLET, R. *Le niveau monte*, Paris: Seuil, 1989.

BOWLES, S., GINTIS, H. *Schooling in Capitalist America: Educational Reform and the Contradictions of Economic Life*. New York: Basic Books, (London: Routledge and Kegan Paul), 1976.

CHERKOUÏ, M. *Sociologie de l'Éducation*, Paris: PUF, 1989.

COOLAHAN, John. *Irish Education - History and Structure*. Dublin: IPA 1981.

DE LANDSHEERE, Viviane. *L'Éducation et la formation*. Paris: PUF, 1992.

DE PERETTI, A. *Organiser des formations*, Paris: Hachette, 1991.

DE PERETTI, A. *Controverses en Éducation*, Paris: Hachette, 1993.

FIALAIRE, Jacques, *L'École en Europe*, Paris: Documentation Française, 1996.

GROUX, Dominique & PORCHER, Louis. *L'Éducation comparée*. Paris: Nathan, 1997.

KELLY, A.V. *Mixed Ability Grouping: Theory and Practice*. London: Harper and Row, 1978.

LAWTON, Denis (ed). *The Education Reform Act: Choice and Control*, London: Hodder & Stoughton, 1989.

LELAIDIER, V. *L'enseignement en Angleterre*, Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1992.

LEMOSSÉ, M. *Education in England and Wales*. Paris: Longman, 1992.

LYNCH, Kathleen. *The Hidden Curriculum*. London: Falmer

OCDE. *Examen des politiques nationales d'Education: Irlande*, Paris: OCDE, 1991.

RIVIERE, Robert. *L'échec scolaire: est-il une fatalité*, Paris: Hatier, 1991.

THEBAULT, Jocelyne, *Le système éducatif de l'Angleterre et du Pays de Galles*, Paris: CIEP, 1995. (CIEP - Service des Publications - 1, Avenue Léon Journault - 92311 Sèvres cedex.)

VANISCOTTE, F. *70 Millions d'élèves*, Paris: Hachette, 1989.

Conférences

9H CM

Conférences par des intervenants extérieurs, experts dans leur domaine, sur les institutions etc. du français langue étrangère, par exemple l'Alliance française, les instituts français, les autorités institutionnelles des pays concernés.

Modalités d'examen

Contrôle continu (Soutenance orale de portefeuille écrit)

SEMESTRE 5

PARCOURS 1-5 UE DE PROFESSIONNALISATION 5.9

UNITE D'OUVERTURE

Les étudiants ont en outre la possibilité de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Histoire grecque : lire Hérodote
- Histoire du Moyen Âge : alimentation et culture dans l'Occident médiéval
- Histoire moderne : économie et société de la France littorale et coloniale
- Histoire contemporaine : histoire des entreprises et des entrepreneurs

(cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Parcours 1 à 3

Troisième année

Semestre 6

Semestre 6 : Parcours 1 (P1) – Recherche – CAPES (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				21
P1 6.1	Littérature comparée	15	15	3
P1 6.2	Littérature française 4	15	15	3
P1 6.3	Littérature française 5	15	15	3
P1 6.4	Linguistique	12	12	4
P1 6.5	Ancien français	12	12	4
P1 6.6	Latin		24	4

<u>UE de professionnalisation</u>				9
P1 6.7	Pré-CAPES		24	3
P1 6.8	Langue vivante 6 : oral (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P1 6.9	Unité d'ouverture : LV2, autre option		24	3

Semestre 6 : Parcours 2 (P2) – CAPE (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				24
P2 6.1	Littérature comparée	15	15	3
P2 6.2	Littérature française 3(cours du semestre 5)	15	15	3
P2 6.3	Littérature française 4	15	15	3
P2 6.4	Littérature française 5	15	15	3
P2 6.5	Linguistique	12	12	4
P2 6.6	Ancien français	12	12	4
P2 6.7	Latin		24	4

<u>UE de professionnalisation</u>				6
P2 6.8	Langue vivante 6 : oral (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P2 6.9	Unité d'ouverture : LV2, autre option		24	3

Semestre 6 : Parcours 3 (P3) – Mineure FLE (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				14
P3 6.1	Littérature comparée	15	15	4
P3 6.2	Littérature française 4	15	15	3
P3 6.3	Littérature française 5	15	15	3
P3 6.4	Linguistique	12	12	4

<u>UE de professionnalisation</u>				16
P3 6.5	Didactique du FLE	12	12	3
P3 6.6	Théories de l'apprentissage		12	2
P3 6.7	Civilisation française	12		2
P3 6.8	Culture et littérature françaises	12	12	3
P3 6.9	Langue vivante 6 : oral (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P3 6.10	Unité d'ouverture : LV2, autre option		24	3

SEMESTRE 6
PARCOURS 1 à 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.1

Littérature comparée

Enseignant : Michel AROUMI

Programme

Rimbaud et Victor Hugo

Dans l'un des passages les plus fameux de sa *lettre du 15 mai 1871*, Rimbaud reconnaît en Hugo un autre « voyant ». Cet hommage qui n'est pas si entier s'accompagne d'une désinvolture, nuancée dans cette même lettre par la célèbre évocation des « comprachicos » : une figure reprise au roman de Victor Hugo *L'Homme qui rit*, pour étayer la vision que Rimbaud a de sa propre vocation poétique.

Or, la lecture de ce roman, qui n'est pas mentionné dans cette lettre, semble avoir laissé des traces multiples dans les poèmes en vers ou en prose de Rimbaud. Les préoccupations spirituelles de Victor Hugo corsent l'intérêt de ce rapprochement inédit, dont peut bénéficier la connaissance que nous avons de Rimbaud.

Textes étudiés

Les Œuvres de Rimbaud (éd. Louis Forestier, Folio : poèmes en vers, Illuminations, Saison en enfer...).

Victor Hugo : *L'Homme qui rit*, Livre de Poche.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée lors des premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : dissertation portant sur deux sujets au choix

Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 6
PARCOURS 1, 3-5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.2
PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.3

Littérature française 4

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

L'écriture de soi

Ce cours envisagera les différentes modalités de l'écriture de soi qui se sont succédé à travers les âges. Des *Essais* de Montaigne à *l'Histoire de ma vie* de Giacomo Casanova, de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand au *Journal* des Frères Goncourt, la littérature française présente une infinie diversité de ces projets autobiographiques où la recherche de soi s'accompagne le plus souvent d'une quête littéraire. L'on s'intéressera de même à l'écriture épistolaire, qui, s'affranchissant de l'artifice des conventions, se fait mieux encore le miroir de l'âme et fascine d'autant plus le lecteur d'aujourd'hui que l'écrivain s'y révèle dans son intimité.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :

Michel DE MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. J. BALSAMO, M. MAGNIEN et C. MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard, 2007 (*Bibliothèque de la Pléiade*).

Cardinal DE RETZ, *Mémoires*, éd. S. BERTIERE, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les confessions*, éd. B. GAGNEBIN et M. RAYMOND, Paris, Gallimard, 1995 (*Folio Classique*).

CASANOVA, *Histoire de ma vie*, éd. Fr. LACASSIN, 3 vol., Paris, Robert Laffont, 1993 (*Bouquins*).

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. P. CLARAC, Paris, Le Livre de Poche, 1998.

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, éd. J.-Cl. BERCHET, Paris, Gallimard, 2005 (*Folio Classiques*).

George SAND, *Œuvres autobiographiques*, éd. G. LUBIN, 2 vol., Paris, Gallimard, 1970-1971 (*Bibliothèque de la Pléiade*).

Edmond et Jules DE GONCOURT, *Journal : mémoires de la vie littéraire*, éd. R. RICATTE, Paris, Robert Laffont, 1989 (*Bouquins*).

Modalités d'examen

Examen terminal : épreuve orale

Durée : 20 mn (30 mn de préparation)

Type d'épreuve : commentaire d'extraits analysés en cours

Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 6

PARCOURS 1, 3-4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.3

PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.4

PARCOURS 5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.2

Littérature française 5

Enseignant : Pascale RODTS-ROUGE

Programme

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*

Le roman de Louis-Ferdinand Céline, paru en 1932, sera essentiellement abordé dans la perspective du récit picaresque et des thèmes qu'il met en scène : le récit de formation, l'anti-héros, le voyage, la cruauté, l'ironie, etc. Cette étude sera l'occasion de définir un genre littéraire qui prend naissance en Espagne au XVI^e avec *Lazarillo de Tormes*, et se poursuit au XVII^e puis au XVIII^e en Angleterre, en France à travers le roman d'apprentissage, jusqu'au XX^e et XXI^e siècles, où le genre a inspiré maints romanciers, depuis l'américain Paul Auster jusqu'au congolais Alain Mabackou. L'étude mettra aussi l'accent sur l'originalité d'une œuvre romanesque sans laquelle le roman français de la seconde moitié du XX^e siècle ne serait pas ce qu'il est : une œuvre fascinante, qui jette sur les valeurs morales, sociales et politiques un regard pessimiste que l'écriture peut seule exorciser.

Indications bibliographiques

Elles seront communiquées lors du premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4 heures

Type d'épreuve : étude de texte

Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 6

PARCOURS 1, 3-4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.4

PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.5

PARCOURS 5 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.3

Linguistique

Enseignant : Estelle MOLINE

Programme

Pathologies du langage

L'étude du cerveau humain, en particulier des capacités cognitives de l'homme, connaît ces dernières années d'incessantes avancées. Le langage, spécificité de l'espèce humaine, constitue un domaine d'étude privilégié de ces compétences, et l'étude des pathologies du langage, pathologies qui résultent le plus souvent d'une lésion cérébrale, est un moyen particulièrement pertinent pour décrire le fonctionnement normal du langage. En effet, la description de troubles spécifiques, liés à une lésion dans une zone particulière de notre cerveau, permet de comprendre la façon dont celui-ci traite l'information linguistique.

Nous nous intéresserons donc aux principales pathologies de l'oral (essentiellement les aphasies), qui affectent divers niveaux linguistiques (phonétique, phonologique, sémantique, syntaxique, pragmatique), en perception comme en production et aux pathologies de l'écrit (alexie et agraphie) d'un point de vue essentiellement linguistique. En conclusion, nous verrons comment les différentes modalités de traitement de l'information linguistique s'articulent entre elles.

Bibliographie

Laurent Cohen (2004) *L'homme Thermomètre. Le cerveau en pièces détachées*, Paris, Odile Jacob, coll. Sciences.

N.B. Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal.

Durée : épreuve écrite de 3 heures.

Type d'épreuve : question de cours et exercice.

Documents autorisés : aucun, excepté pour les étudiants Erasmus, qui peuvent utiliser un dictionnaire unilingue (français).

SEMESTRE 6

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.5

PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.6

PARCOURS 4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.4

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

*Étude de la langue des XII^e-XIII^e siècles
Entraînement à la traduction-Morpho-syntaxe et sémantique*

Le *Roman de Renart* est la somme d'une série de "branches", récits plus ou moins courts composés en langue romane par des auteurs multiples à des époques diverses (entre 1170 et 1250 environ). Ces récits nous révèlent l'envers du Moyen Âge chevaleresque et courtois par la réécriture (et la parodie) des genres nobles du temps : l'épopée et le roman. Le *Roman de Renart* est ainsi une "épopée animale" qui retrace la rivalité entre barons féodaux, la guerre privée entre Renart et Isengrin. Renart, représentant de "l'engin" (c'est-à-dire à la fois la ruse et l'intelligence dévolus traditionnellement au goupil) joue successivement de mauvais tours au coq Chantelerc, au chat Tibert ou au corbeau Tiécelin.

Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue romanesque des XII^e et XIII^e siècles. Le cours consistera en un approfondissement des notions acquises aux semestres précédents : entraînement à la traduction, études des traits phonétiques et graphiques de l'ancien français, morphologie nominale (altération des radicaux des noms, adjectifs et déterminants ainsi que leur classement), morphologie verbale (reconnaissance et classement des formes conjuguées), syntaxe (démonstratifs, articles, négation, emploi des formes en -*ant*, expression de l'hypothèse) et vocabulaire.

Bibliographie

Texte étudié : *Le Roman de Renart*, texte établi et traduit par Jean Dufournet et Andrée Méline, Paris, GF Flammarion, 1985, **vol. I**.

G. Hasenohr et G. Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1990.

Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Editions Bière, 1987.

G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.

O. Bertrand et S. Ménégaldo, *Vocabulaire d'ancien français : fiches à l'usage des concours*, Paris, A. Colin, 2010 (2^e édition).

R. Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

L. Hélix, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, fiches de sémantique*, Paris, Édition du Temps, 2000.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 2h30

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6

PARCOURS 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.6

PARCOURS 2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.7

PARCOURS 4 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.4

Latin

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

2 groupes (Débutants et Perfectionnement)

A travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 4h

Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions ; niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours

Documents autorisés : dictionnaire latin / français

SEMESTRE 6

PARCOURS 1, 4, 6 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.7

Pré-CAPES

Enseignant : Anita LAVERNHE

Programme

Il s'agit dans un premier temps de se familiariser avec les exigences méthodologiques de l'exercice et de l'appropriation. Le cours portera sur la préparation orale de textes de la littérature française des XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e, XX^e siècles.

Bibliographie

Pour la préparation aux concours, il est indispensable de posséder une rigoureuse culture littéraire (cf. la liste d'ouvrages proposée en début de Guide), de lire les successives introductions à la littérature des XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e, XX^e siècles, et de consulter attentivement les Nathan (ouvrages des classes secondaires) qui correspondent aux programmes des lycées et des collèges.

Modalités d'examen

Épreuve orale : explication de texte + question de grammaire (préparation : 2h ; exposé : 30mn ; entretien avec le jury : 30mn)

SEMESTRE 6

PARCOURS 1, 2, 4 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.8

PARCOURS 3 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.9

PARCOURS 5 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.7

Langue vivante 6 : oral – Anglais

Enseignant : Édith DELMAIRE

Programme

Les objectifs sont les mêmes qu'en L2.

Le travail sera également basé sur l'étude de nouvelles et d'œuvres de la littérature contemporaine anglophone.

Bibliographie

Voir semestre 1

Modalités d'examen

Contrôle continu : une note d'oral (25% de la note finale) sera attribuée en fonction des prises de parole (exposé etc...)

Examen terminal : commentaire oral d'un texte littéraire

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Documents autorisés : Dictionnaire unilingue

SEMESTRE 6

PARCOURS 1, 2, 4 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.8

PARCOURS 3 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.9

PARCOURS 5 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.7

Langue vivante 6 : oral – Espagnol / Allemand

Enseignants : Ramiro OVIEDO, Maria FERNANDEZ (espagnol)
Antoine MENANT (allemand)

Objet et méthode

Commentaire de textes.

Bibliographie

La bibliographie sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve orale (préparation : 40' ; passage : 20')

Type d'épreuve : explication de texte

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6 – PARCOURS 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 6.5

Didactique du FLE

Enseignant : Émilie PERRICHON

Programme

Le propos de ce cours est d'étudier l'évolution de la didactique des langues et des cultures. On s'intéressera aux définitions de compétence de communication, à la contribution de la pédagogie par objectifs, à la fonction du Conseil de l'Europe et aux demandes sociales dans cette évolution. Il s'agira d'apprendre :

- à définir des objectifs (communicatifs, culturels)
- à effectuer une préparation pré-pédagogique à partir de ressources diversifiées.

Objectifs (communs aux UE de professionnalisation 6.4 et 6.5)

- définir le champ du FLE
- étudier l'histoire de la didactique des langues
- comprendre la problématique liée à la francophonie
- définir l'approche communicative
- définir le Niveau-seuil (Threshold Level)
- comprendre le rôle du Conseil de l'Europe dans l'enseignement/apprentissage des langues vivantes
- distinguer tâche, activité et exercice
- analyser un manuel
- construire des objectifs communicatifs (et ceux qui leur sont subordonnés) pour un public et une durée donnés
- trouver des ressources pertinentes et diversifiées (TV5, FDM, sites internet)
- faire l'analyse pré-pédagogique d'un document
- exploiter un document pour un public donné (unité didactique)

Modalités d'examen

Contrôle continu : proposition d'exploitation pédagogique d'un document (coef. 1)

Examen terminal : épreuve écrite de 2 heures (coef. 2)

Type d'épreuve : questions de cours et proposition d'unités didactiques pour un public donné

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6 – PARCOURS 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 6.6

Théories de l'apprentissage

Enseignant : Émilie PERRICHON

Programme

Examen des principales théories de l'apprentissage à l'origine de la didactique des langues et des cultures ; constructivisme, questions d'apprentissage et d'acquisition, psychologie cognitive, pédagogie en contexte, notion de médiation.

Objectifs (communs aux UE de professionnalisation 6.4 et 6.5)

Bibliographie (commune aux UE de professionnalisation 6.4 et 6.5)

- BERARD Evelyne, *L'approche communicative : théorie et pratiques*, CLE international, 1991, 126 p.
- COURTILLON Janine, *Élaborer un cours de FLE*, Hachette FLE, 2003, 160 p.
- MEIRIEU Philippe, *Apprendre... oui mais comment*, ESF, 1990, 191 p.
- MEIRIEU Philippe, *Enseigner : scénario pour un métier nouveau*, ESF, 1993, 146 p.
- PORCHER Louis, *Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline*, Hachette éducation, 1995, 105 p.
- TAGLIANTE Christine, *L'Évaluation*, « Techniques de classe », CLE International 1991/2001, 141 p.
- *Le Français dans le Monde* et *Cahiers Pédagogiques* (revue et numéros spéciaux)

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite d'une heure

Type d'épreuve : questions de cours

Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6 – PARCOURS 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 6.7

Civilisation française
La France depuis 1945

Enseignant : Xavier BONIFACE

Programme

Deux grandes questions seront abordées :

- L'évolution politique et institutionnelle de la France de 1945 à nos jours : Quatrième et Cinquième République ;
- La redéfinition du rôle mondial de la France après l'écroulement de son Empire colonial (intégration européenne, politique adoptée face au Tiers Monde, francophonie).

Bibliographie

J. J. BECKER, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Collection « Cursus », Armand Colin, 1988 (8^{ème} édition en 2003).

S. BERSTEIN, M. WINOCK (dir.), *La République recommencée de 1914 à nos jours*, Seuil (Points), 2008.

F. BOZO, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Collection « Repères », La Découverte, 1997.

H. NEANT *La politique en France. XIX^e – XX^e siècle*, Collection « Carré Histoire », Hachette, 1991.

P. MOREAU-DEFARGE, *La France dans le monde au XX^e siècle*, coll. « Les Fondamentaux », Hachette, 1994.

O. WIEVIORKA, C. PROCHASSON, *La France du XX^e siècle, Documents d'histoire*. Seuil (Points), 2004.

Modalités d'examen

Examen terminal

Durée : épreuve écrite de 3 h

Type d'épreuve : dissertation

Documents autorisés: aucun

SEMESTRE 6 – PARCOURS 3
UE DE PROFESSIONNALISATION 6.8

Culture et littérature françaises

Enseignant : Florence SEGRET

Programme

Médiation romanesque et monde moderne. Lecture critique de textes regroupés dans une séquence thématique; l'exemple de la guerre.

Bibliographie

Ouvrages prescrits:

Jean ROUAUD, 1996, *Les champs d'honneur*, Editions de Minuit.

Claude AZIZA, Annie COLLOGNAT, 2001, *Mémento de littérature française*, Pocket, n° 6238.

Un polycopié rassemblera les autres textes à étudier et sera fourni en début de cours.

Ouvrage conseillé:

René GIRARD, 1961, *Mensonge romantique et Vérité romanesque*, Grasset, Livre de Poche, coll. Pluriel.

Modalités d'examen

Type d'épreuve : travail écrit comprenant le commentaire d'un extrait de l'un des textes étudiés, un essai et un questionnaire

Durée : 3 heures

Document autorisé : Jean ROUAUD, *Les Champs d'honneur*

SEMESTRE 6
PARCOURS 1,2, 4, 5 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.9
PARCOURS 3 UE DE PROFESSIONNALISATION 6.10

Unité d'ouverture 6

MODULE INSERTION PROFESSIONNELLE – SUAIOIP

L'unité consacrée à l'**insertion professionnelle** est un module de **21 heures** permettant de mener une réflexion sur les **atouts et compétences** de l'étudiant et sur son propre **marché de l'emploi** afin de déterminer son **projet personnel et professionnel**, le mettre en œuvre et bien démarrer une **recherche d'emploi ou de stage**.

Les méthodes utilisées sont le **travail en sous-groupes** et les **échanges entre les participants et les animateurs**. Un travail individuel sera demandé entre chaque séance.

Séance 1 : durée 3 heures

Atelier de travail sur le thème du Bilan : un travail individuel portant sur l'appropriation de ses acquis en termes de savoirs théoriques en compétences pratiques, directement utilisables sur le marché de l'emploi.

Séance 2 : durée 3 heures

Atelier de travail sur le thème du Bilan : travail de mise en valeur et de présentation d'une réalisation de l'étudiant. Détermination et illustration de traits de personnalité.

Atelier de travail sur le thème du Projet : les étudiants doivent ensuite identifier leurs valeurs et motivations et élaborer leur projet professionnel à l'aide d'annonces d'offres d'emploi qu'ils ont trouvées passées au crible à l'aide d'une grille de lecture.

Séance 3 : durée 3 heures (en groupe de 12 étudiants maximum)

Atelier de travail sur le thème du Marché : un travail est mené sur le marché de l'emploi : entreprises, secteurs d'activité, fonctions et postes exercés à l'aide du fonds documentaire des Centres du SUAIO.

Séance 4 : durée 3 heures (en groupe de 12 étudiants maximum)

Présentation du projet professionnel et du plan d'action à réaliser pour chaque étudiant.

Démonstration du PEC

Atelier de travail sur la lettre de motivation

Un créneau de 2 heures sera proposé entre la séance 4 et la séance 6 pour accéder au PEC de façon accompagnée au cours d'une permanence au centre SUAIOIP.

Séance 5 : durée 3 heures

Atelier de travail sur le CV : conseils sur la rédaction des outils de candidature, règles à respecter sur la forme et le fond.

Atelier de travail sur l'entretien de recrutement.

Séance 6 : durée 3 heures

Relecture des CV de chaque étudiant.

Séance 7 : Simulations d'entretien : environ 1 heure par étudiant

Entraînement à l'entretien d'embauche avec une **simulation individuelle d'entretien**.

Modalité de contrôle des connaissances

Note de participation (5 points) et dossier à réaliser et à présenter à l'écrit ou à l'oral (15 points) en note de bonus ou d'unité libre.

Unité d'ouverture 6

Les étudiants ont en outre la possibilité de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire. Les cours suivants sont ouverts aux étudiants de Lettres modernes :

- Géographie
 - Histoire grecque : lire Hérodote
 - Histoire du Moyen Âge : alimentation et culture dans l'Occident médiéval
 - Histoire moderne : économie et société de la France littorale et coloniale
 - Histoire contemporaine : histoire des entreprises et des entrepreneurs
- (cf. Guide des études de la Licence d'Histoire)**

LICENCE

Parcours 4 ***MINEURE HISTOIRE***

Deuxième et troisième années
Semestres 3 à 6

**Licence
Deuxième année
Semestre 3**

Semestre 3 : Parcours 4 (P4) – Mineure Histoire		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				15
P4 3.1	Textes classiques ; cf. Parcours 1 3.1	18	18	3
P4 3.2	Textes modernes ; cf. Parcours 1 3.2	18	18	3
P4 3.3	Linguistique ; cf. Parcours 1 3.4	12	12	3
P4 3.4	Latin ; cf. Parcours 1 3.5		24	3
P4 3.5	Ancien français ; cf. Parcours 1 3.6	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				15
P4 3.6	Didactique du français ; cf. Parcours 1 3.7	12	12	3
P4 3.7	Histoire 1 *	12	12	3
P4 3.8	Histoire 2 *	12	12	3
P4 3.9	Langue vivante 3 : écrit (anglais – allemand – espagnol) ; cf. Parcours 1 3.9		24	3
P4 3.10	Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option ; cf. Parcours 1 3.10		24	3

- Les matières Histoire 1 à 8 et Option historique sont à choisir parmi les enseignements du programme de la Licence d'Histoire. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et d'Histoire.

**Licence
Deuxième année
Semestre 4**

Semestre 4 : Parcours 4 (P4) – Mineure Histoire (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				14
P4 4.1	Théâtre ; cf. Parcours 1 4.1	12	18	4
P4 4.2	Ancien français ; cf. Parcours 1 4.3	12	12	3
P4 4.3	Une matière au choix : Linguistique, Latin ; cf. Parcours 1 4.4 et 4.5	12	12	4
P4 4.4	Stylistique ; cf. Parcours 1 4.6	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				16
P4 4.5	Sensibilisation aux métiers de l'enseignement ; cf. Parcours 1 4.7	20	20	4
P4 4.6	Histoire 3 *	12	12	3
P4 4.7	Histoire 4 *	12	12	3
P4 4.8	Langue vivante 4 : oral (anglais – allemand – espagnol) ; cf. Parcours 1 4.8		24	3
P4 4.9	Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option ; cf. Parcours 1 4.9		24	3

* Les matières Histoire 1 à 8 et Option historique sont à choisir parmi les enseignements du programme de la Licence d'Histoire. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et d'Histoire.

**Licence
Troisième année
Semestre 5**

Semestre 5 : Parcours 4 (P4) – Mineure Histoire (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				14
P4 5.1	Critique : cf. Parcours 1 5.1	12	12	3
P4 5.2	Option littéraire 1 (choix entre trois programmes) : cf. Parcours 1 5.2	15	15	4
P4 5.3	Option littéraire 2 (choix entre trois programmes) : cf. Parcours 1 5.2	15	15	4
P4 5.4	Linguistique, Latin, Ancien français (une matière à choisir parmi ces trois cours) : cf. Parcours 1 5.4, 5.5 ou 5.6	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				16
P4 5.5	Histoire 5 *	12	12	4
P4.5.6	Histoire 6 *	12	12	4
P4 5.7	Langue vivante 5 : écrit (anglais – allemand – espagnol) : cf. Parcours 1 5.7		24	2
P4 5.8	Option historique *	12	12	4
P4 5.9	Unité d'ouverture 5 : LV2, autre option		24	2

- Les matières Histoire 1 à 9 et Option historique sont à choisir parmi les enseignements du programme de la Licence d'Histoire. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et d'Histoire.

**Licence
Troisième année
Semestre 6**

Semestre 6 : Parcours 4 (P4) – Mineure Histoire (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				14
P4 6.1	Littérature comparée : cf. Parcours 1 6.1	15	15	4
P4 6.2	Littérature française 4 : cf. Parcours 1 6.2	15	15	3
P4 6.3	Littérature française 5 : cf. Parcours 1 6.2	15	15	3
P4 6.4	Linguistique, Ancien français, Latin (une matière à choisir parmi ces trois cours) : cf. Parcours 1 6.3, 6.4 ou 6.5	12	12	4

<u>UE de professionnalisation</u>				16
P4 6.5	Histoire 7 *	12	12	4
P4 6.6	Histoire 8 *	12	12	4
P4 6.7	Pré-CAPES : cf. Parcours 1 6.6		24	3
P4 6.8	Langue vivante 6 : oral (anglais – allemand – espagnol) : cf. Parcours 1 6.7		24	3
P4 6.9	Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	2

* Les matières Histoire 1 à 9 et Option historique sont à choisir parmi les enseignements du programme de la Licence d'Histoire. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et d'Histoire.

LICENCE

Parcours 5

MINEURE ANGLAIS/ALLEMAND/ESPAGNOL

Deuxième et troisième années

Semestres 3 à 6

Attention : Pour accéder au parcours 5 à partir du 3^e semestre, les étudiants doivent obligatoirement suivre une LV2 aux semestres 1 et 2
(Parcours commun 1.7 et 2.8)

**Licence
Deuxième année
Semestre 3**

Semestre 3 : Parcours 5 (P5) – Mineure Anglais/Allemand/Espagnol (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				15
P5 3.1	Textes classiques ; cf. Parcours 1 3.1	18	18	3
P5 3.2	Textes modernes ; cf. Parcours 1 3.2	18	18	3
P5 3.3	Linguistique ; cf. Parcours 1 3.4	12	12	3
P5 3.4	Latin ; cf. Parcours 1 3.5		24	3
P5 3.5	Ancien français ; cf. Parcours 1 3.6	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				15
P5 3.6	Didactique du français ; cf. Parcours 1 3.7	12	12	3
P5 3.7	LV 1 : Langues 1 *	12	12	3
P5 3.8	LV 1 : Langues 2 *	12	12	3
P5 3.9	Deuxième langue vivante : écrit ; cf. Parcours 1 3.9		24	3
P5 3.10	Unité d'ouverture 3 : LV2, autre option ; cf. Parcours 1 3.10		24	3

- Les matières Langues 1 à 8 sont à choisir parmi les enseignements du programme des mentions LCE et LEA. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et de LCE/LEA.

**Licence
Deuxième année
Semestre 4**

Semestre 4 : Parcours 5 (P5) – Mineure Anglais/Allemand/Espagnol (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				14
P5 4.1	Théâtre ; cf. Parcours 1 4.1	12	18	4
P5 4.2	Une matière au choix : Ancien français ou Latin ; cf. Parcours 1 4.3 ou 4.5	12	12	3
P5 4.3	Linguistique ; cf. Parcours 1 4.4	12	12	4
P5 4.4	Stylistique ; cf. Parcours 1 4.6	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				16
P5 4.5	Sensibilisation aux métiers de l'enseignement ; cf. Parcours 1 4.7	20	20	4
P5 4.6	LV 1 : Langues 3 *	12	12	3
P5 4.7	LV 1 : Langues 4 *	12	12	3
P5 4.8	Deuxième langue vivante : oral ; cf. Parcours 1 4.8		24	3
P5 4.9	Unité d'ouverture 4 : LV2, autre option ; cf. Parcours 1 4.9		24	3

* Les matières Langues 1 à 8 sont à choisir parmi les enseignements du programme des mentions LCE et LEA. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et de LCE/LEA.

**Licence
Troisième année
Semestre 5**

Semestre 5 – Parcours 5 (P5) - Mineure Anglais/Allemand/Espagnol (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				17
P5 5.1	Critique	12	12	3
P5 5.2	Option littéraire 1 (choix entre trois programmes)	15	15	4
P5 5.3	Option littéraire 2 (choix entre trois programmes)	15	15	4
P5 5.4	Linguistique	12	12	3
P5 5.5	Latin ou Ancien français	12	12	3

<u>UE de professionnalisation</u>				13
P5 5.6	LV 1 : Langues 5 *	12	12	3
P5 5.7	LV 1 : Langues 6 *	12	12	3
P5 5.8	Langue vivante 5 : écrit (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P5 5.9	Deuxième langue vivante (écrit)		24	2
P5 5.10	Unité d'ouverture 5:; LV2, autre option		24	2

* Les matières Langues 1 à 9 sont à choisir parmi les enseignements du programme des mentions LCE et LEA. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et de LCE/LEA.

**Licence
Troisième année
Semestre 6**

Semestre 6 – Parcours 5 (P5) – Mineure Anglais/Allemand/Espagnol (12 semaines)		cours	TD	Crédits
<u>Enseignements fondamentaux</u>				12
P5 6.1	Littérature comparée	15	15	4
P5 6.2	Option littéraire 3 (choix entre deux programmes)	15	15	4
P5 6.3	Linguistique	12	12	4

<u>UE de professionnalisation</u>				18
P5 6.4	LV 1 : Langues 7 *	12	12	4
P5 6.5	LV 1 : Langues 8 *	12	12	4
P5 6.6	Pré-CAPES		24	2
P5 6.8	Langue vivante 6 : oral (anglais – allemand – espagnol)		24	3
P5 6.9	Deuxième langue vivante (oral)		24	3
P5 6.10	Unité d'ouverture 6 : LV2, autre option		24	2

* Les matières Langues 1 à 9 ont à choisir parmi les enseignements du programme des mentions LCE et LEA. Les étudiants feront valider leurs choix par les jurys des examens de Lettres et de LCE/LEA.

TABLE DES MATIERES

• Bienvenue.....	1
• Quelques informations pratiques.....	2
• Calendrier 2012-2013.....	4
• La Bibliothèque universitaire.....	5
• Un bon conseil.....	5
• Le Certificat de Compétence en Langue de l'Enseignement supérieur.....	7
• Stage hors cursus.....	8
• Le système LMD.....	9
• Modalités d'examen de la Licence.....	10
• Les cinq parcours de la Licence de Lettres Modernes.....	13
• Programmes des cours de la Licence.....	14
➤ Parcours commun – Première année : semestre 1.....	20
➤ Parcours commun – Première année : semestre 2.....	29
➤ Parcours 1 à 3 – Deuxième année : semestre 3.....	37
➤ Parcours 1 à 3 – Deuxième année : semestre 4.....	45
➤ Parcours 1 à 3 – Troisième année : semestre 5.....	53
➤ Parcours 1 à 3 – Troisième année : semestre 6.....	62
➤ Parcours 4 – Mineure Histoire – Deuxième et troisième années : Semestres 3 à 6.....	72
➤ Parcours 5 – Mineure Anglais/Allemand/Espagnol – Deuxième et troisième années : Semestres 3 à 6.....	77
• Table des matières.....	82

Réalisation du guide : *Jean DEVAUX*